

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1977 - 23 juin 2006 - prix : 1 €

Suez-Gaz de France Privatiser pour gonfler les profits !

p.5



EADS

**PDG tricheurs
ou
fonctionnement
normal
du capitalisme ?**

p.3

**Non
aux expulsions
des élèves
sans-papiers !**

p.7

**Le ballon rond...
dans un monde
qui ne tourne pas rond**

page 3



Sommaire

Leur société

- p. 4** ■ Le soi-disant déficit de la Sécu
- Le Medef contre les charges
- 300 euros de plus, une nécessité
- p. 5** ■ Suez, EDF GDF : l'État aide les riches
- Prix du gaz, l'arnaque
- Privatisation de Gaz de France
- p. 6** ■ Non à la chasse aux sans-papiers
- p. 7** ■ Soutien aux sans-papiers, Lyon, Clermont, Paris
- Immigration : le PS n'a rien à dire
- p. 11** ■ Enseignement public audits et suppressions de postes
- p. 12** ■ Ile-de-France : transports trop chers
- Ascenseurs toujours dangereux

Tribune

- p. 6** ■ À l'ombre de la coupe du monde de football

Dans le monde

- p. 8/9** ■ Brésil : en campagne électorale
- Italie : la maison de Savoie et la corruption
- Catalogne : autonomie plus large
- Belgique : des dirigeants du PS la main dans le sac
- p. 10** ■ Sommet du G8
- Il y a 30 ans : les émeutes de Soweto

Dans les entreprises

- p. 13** ■ Echos des hôpitaux et Renault
- p. 14** ■ SNR : les travailleurs dans la rue
- Bosch : suppressions d'emplois
- p. 15** ■ La Poste - Créteil
- La Poste : Nantes et sa banlieue
- Chu Nancy

Tragi-comédie parlementaire

Mercredi 21 juin, à l'ouverture de la séance à l'Assemblée, à défaut d'excuses, Dominique de Villepin a donc présenté ses « regrets » à François Hollande. La veille, les caméras avaient montré un Premier ministre à la mâchoire crispée, aux yeux exorbités, les deux index rageusement pointés, accusant par trois fois le dirigeant de l'opposition parlementaire de « lâcheté ». Or, il paraît qu'à l'Assemblée nationale, où on

entend toutes sortes de noms d'oiseaux, le mot « lâche », lui, serait définitivement proscrit et expression de la pire infamie.

À la surprise de beaucoup, et peut-être de Hollande lui-même, Villepin s'est donc publiquement repenti « *Si certains mots vous ont personnellement blessé, je le regrette et je les retire* » lui a-t-il donc déclaré.

Villepin avait déjà dû avaler la défaite du CPE, consommer le scandale Clearstream, puis

reculer la privatisation de GDF devant la grogne de sa majorité. Cette fois, la sortie du Premier ministre risquait, semble-t-il, de gâcher ses relations, non pas tant avec le PS de toute façon dans l'opposition, qu'avec sa propre majorité qui trouve de plus en plus amer de devoir assumer devant les électeurs les initiatives gouvernementales. Alors, comme il faut en principe tenir jusqu'en 2007, Chirac a sans doute enjoint à Villepin de

mettre un mouchoir de plus sur son orgueil et de s'excuser. Pas facile la vie de Premier ministre à moins d'un an d'une élection présidentielle.

Pour l'heure, le psychodrame est clos. La tempête dans le verre d'eau de l'Assemblée nationale devrait donc se calmer, jusqu'à la prochaine séance de tragi-comédie parlementaire.

Sophie Gargan

• CNE

Aubaine pour les patrons, effet nul sur l'emploi



Le contrat nouvelles embauches (CNE) a été créé il y a dix mois, en août 2005, sur décision de Villepin. Le ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement a effectué fin mars une enquête auprès des patrons d'entreprises de moins de vingt salariés, les seuls qui peuvent y recourir. Elle confirme point par point les objections de ceux qui contestaient cette mesure depuis sa création.

Sur les 440 000 CNE qui auraient été signés, le Premier ministre Villepin prétendait que 90 % étaient toujours en vigueur. Les chiffres évoqués par le Premier ministre sont sans doute discutables. Mais ce qui ne l'est pas c'est que, selon le ministère de l'Emploi de la

Cohésion sociale et du Logement, un quart des emplois CNE ont déjà disparu. La responsabilité de la rupture serait partagée à égalité entre salariés et employeurs – mais l'enquête n'interrogeait que ces derniers.

La Sécurité sociale a constaté que ces entreprises de moins de vingt salariés auraient diminué de 266 000 leurs embauches en CDI et de 78 000 celles en CDD. Cette baisse montre que la grande majorité de ces CNE se sont substitués à des embauches, que les patrons auraient faites de toute façon. Et les raisons de cette substitution sont évidentes : avec le CNE, la précarité du salarié est renforcée, il est licenciable à tout moment, sans que son patron ait à fournir

de justification.

Vu les secteurs d'activité qui ont signé le plus de CNE, comme la réparation automobile, le commerce de gros, les services aux particuliers, il est probable que le CNE ait aussi remplacé pas mal de contrats d'intérim. Le CNE signifie donc la précarisation croissante des embauches : en 2005, 78 % d'entre elles ont été en CDD ! Et lorsqu'en mai, suite peut-être à certains jugements des Prud'hommes favorables à des salariés en CNE contestant leur licenciement, les embauches en CNE ont connu un ralentissement, les CDD de moins d'un mois ont fait un bond, jusqu'à représenter plus de la moitié des embauches.

Des journaux comme *Les*

Echos et *Le Monde* affirment que « seuls 10 % des CNE correspondent à de véritables créations d'emplois ». Cette constatation n'est là que comme résultat d'une soustraction, à partir de chiffres bien incertains, résultant de déclarations patronales : 70 % des CNE remplacent des CDI et des CDD qui auraient été conclus de toute façon, 20 % sont des anticipations d'embauches prévues par ailleurs, restent donc 10 %.

40 000 emplois, 10 % de créations d'emplois réelles, ce serait toujours ça, dira-t-on. Mais outre que cela ne justifierait pas des contrats au rabais, on peut douter même de cette estimation. Quelle serait la motivation de telles embauches en CNE ? Si c'est une extension de la production, pourquoi les embauches n'auraient-elles pas pu avoir lieu avec d'autres contrats ? Et il n'y a aucune raison, même en étant exonéré de charges, même en payant mal des travailleurs, qu'un patron embauche des salariés dont il n'aurait pas besoin.

Alors le CNE ne crée peut-être même pas un emploi supplémentaire. Mais ce qui est certain, c'est qu'il crée de la précarité.

Vincent GELAS

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. *Lutte Ouvrière* (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti *Lutte Ouvrière* conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de *Lutte Ouvrière*
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 19 juin



Ce n'est pas le ballon mais leur monde qui ne tourne pas rond

Le Mondial de football était censé fournir à l'opinion publique sa dose d'ecstasy et les exploits de l'équipe de France faire passer à l'arrière-plan les scandales et les mauvais coups du gouvernement. Malgré les doses massives administrées par la télévision et les journaux, la drogue a du mal à produire son effet, et ce n'est pas seulement à cause du jeu incertain et des résultats hasardeux de l'équipe de

France.

Pendant la Coupe du monde, les coups contre les classes populaires continuent. 15 000 suppressions de postes dans la Fonction publique, dont plus de la moitié à l'Éducation nationale ! Voilà la dernière trouvaille du gouvernement pour faire des économies sur le budget de l'État. Pendant que ce budget et celui de la Sécurité sociale prodiguent au grand patronat des cadeaux se chiffrant en dizaines de milliards d'euros rien qu'en abattements fiscaux ou en exonérations de charges sociales, c'est sur le personnel des écoles que l'État fait des économies. L'Éducation nationale manque déjà d'enseignants en nombre suffisant pour prendre en charge correctement l'éducation des enfants des classes populaires. Eh bien, ce sera encore pire.

On se prépare aussi à faire des économies au détriment des soins. Une troisième vague de remboursements de médicaments est en préparation. Chaque déremboursement aggrave le fossé entre ceux qui ont de l'argent et qui peuvent se soigner comme ils veulent, et ceux qui n'en ont pas et qui n'ont qu'à se faire une raison de se soigner plus mal ou de ne plus se soigner du tout.

Et puis, il y a cette affaire de Gaz de France que le gouvernement veut à tout prix fusionner avec le groupe financier Suez. Il y a à peine deux ans, le gouvernement a changé le statut de EDF-GDF pour faire de ce service public deux groupes qu'on pouvait livrer à la convoitise du privé. Voilà qu'il fait mine de découvrir que, seul, GDF est trop petit pour jouer un rôle sur le marché énergétique mondial. La fusion avec Suez mettra GDF entièrement sous la coupe de

ce groupe privé. Le groupe propriétaire de l'entreprise cherchera à rendre son profit maximum. Cela se traduira par une nouvelle hausse du prix du gaz, déjà augmenté de manière dramatique pour les usagers aux revenus les plus faibles.

Les travailleurs de GDF ont toutes les raisons de craindre des réductions d'effectifs. Tant pis pour les uns comme pour les autres, la fusion est souhaitée par le PDG et les actionnaires de Suez, et le gouvernement se prépare à s'exécuter dès lors qu'il aura trouvé l'astuce lui permettant de contourner sa propre majorité, qui craint des réactions de ses électeurs.

On dirait que le gouvernement fait tout pour que les électeurs se disent : avec la gauche, cela ne pourra être que « moins pire ». Du coup, le PS peut se contenter d'attendre que la déception à l'égard de la droite se traduise dans les urnes en votes en sa faveur. Son programme récemment publié, intitulé « Réussir ensemble le changement », est un tissu de phrases creuses. Un texte fait pour ne déplaire à aucun des candidats possibles du PS pour la présidentielle, ni à aucun des futurs alliés d'une éventuelle gauche unie. Mais il n'y a rien qui puisse changer le sort des travailleurs.

La musique du programme du PS et quelques fortes paroles en faveur des services publics sonnent certes mieux que le langage réactionnaire et antiouvrier de la droite. Les rares mesures concrètes proposées sont cependant soigneusement étudiées pour ne rien coûter au patronat.

Mais on ne peut donner aux services publics, aux écoles, aux hôpitaux, les moyens qui leur manquent sans diminuer les subventions et les aides que l'État verse aux entreprises capitalistes. On ne peut diminuer le chômage sans prendre sur les bénéfices énormes des entreprises de quoi financer le maintien de tous les emplois sans diminuer le salaire de personne.

On ne peut rien pour les travailleurs en ambitionnant de gérer la société dans le respect de l'économie de marché, aussi stupide qu'injuste, et dans l'obéissance servile à la bourgeoisie.

Arlette LAGUILLER

• EADS

PDG tricheurs ou fonctionnement normal du capitalisme ?

Quand il s'agit de l'argent qu'ils ont investi dans l'entreprise, les PDG-actionnaires savent tirer leur épingle du jeu et, au bout du compte, les difficultés réelles, ou prétendues telles, se transforment en opportunités pour réaliser de fructueuses plus-values. C'est ce que vient de montrer une nouvelle fois la secousse boursière qui a touché le groupe industriel EADS, fabricant, entre autres, des Airbus.

Mardi 13 juin, la direction annonçait un retard de plusieurs mois sur la finition des Airbus 380, qui devaient être livrés aux premières compagnies aériennes l'an prochain. Conséquence : 500 millions d'euros en moins sur les recettes prévues, des

indemnités à payer pour Airbus et probablement des commandes annulées. Dès le lendemain, on assistait à une dégringolade de l'action EADS à la Bourse. Les actionnaires d'EADS se précipitaient pour vendre et, dans la journée du mercredi, les cours chutaient de 26 %.

On apprenait alors que les dirigeants d'EADS et ses principaux responsables avaient mis leur argent à l'abri. Comme par hasard, le PDG du groupe, Noël Forgeard, avait vendu ses actions personnelles et celles de ses enfants quand le cours était au plus haut, à près de 35 euros l'action, avant qu'il ne retombe à moins de 19 euros. Cela lui avait rapporté 3,4 millions d'euros.

Dans une interview au journal *Le Monde*, Noël Forgeard a déclaré que tout cela était un « malheureux hasard ». Ce genre de malheur qui rapporte des millions, bien des salariés, en particulier ceux de la Sogerma, l'usine de Mérignac qui fait partie d'EADS et dont le même Forgeard avait annoncé brutalement la fermeture, aimeraient bien qu'il leur tombe dessus !

Mais en l'occurrence, il n'y a pas plus de hasard que de malheur. Toutes les sociétés offrent à leurs dirigeants des actions, les fameuses « stock-options », sachant bien que les informations qu'ils détiennent leur permettront de les revendre avec profit. Cinq autres dirigeants

d'EADS, français comme allemands, ont d'ailleurs eux aussi saisi l'opportunité du plus haut cours de l'action pour réaliser leur magot. Il est donc difficile de croire à une coïncidence, d'autant plus qu'à peu près au même moment, les principaux actionnaires du groupe, dont Arnaud Lagardère et le groupe Daimler-Chrysler, vendaient aussi une partie de leurs actions pour plus d'un milliard d'euros chacun.

Pour tous ces gens-là, l'opération se sera finalement révélée très profitable. Ils jurent aujourd'hui, la main sur le cœur, qu'ils ne savaient rien, n'étaient pas au courant des retards qui s'accumulaient dans leurs usines et n'avaient absolu-

ment pas imaginé les conséquences que cela aurait. Lagardère a même déclaré à la presse qu'entre deux hypothèses, celle d'un actionnaire truqueur ou celle d'un dirigeant d'entreprise incompetent ne sachant pas ce qui se passait dans les usines qu'il dirigeait, il choisissait la seconde. Curieuse défense pour un PDG qui, comme tous ses confrères, justifie ses royaux émoluments en invoquant précisément sa compétence ! Mais pour les gens comme Lagardère, faire passer les capitaux d'une entreprise à une autre pour faire des bons coups en Bourse, c'est le fond de leur métier. Beaucoup plus que de fabriquer aujourd'hui des avions et demain autre chose.

Daniel MESCLA

• Déficit de la Sécurité sociale

Les responsabilités de l'État

Le gouvernement met en avant le déficit « énorme » de la Sécurité sociale pour culpabiliser les assurés sociaux et leur faire accepter de payer toujours plus pour des prestations sans cesse réduites. Mais c'est ce même gouvernement et ses prédécesseurs qui sont responsables du déficit, pas les salariés ni les malades.

La présidente de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la CNAV, dans une interview au *Parisien* du 19 juin, met par exemple en parallèle le déficit annoncé de plus de deux milliards d'euros de la caisse vieillesse, avec ce que l'État doit à cette caisse au titre de la solidarité vieillesse, dette qui se monte à... 4 milliards d'euros ! Mais le gouvernement, au lieu de payer ce qu'il doit, veut nous convaincre qu'il faut accepter de diminuer encore les pensions et reculer l'âge du départ en retraite pour « sauver » le système !

Et cela n'est qu'une petite partie de la dette de l'État envers les organismes de la Sécurité sociale. Il doit par exemple à la caisse des non-salariés agricoles 4,6 milliards d'euros qu'il voudrait faire endosser au régime général !

Nous arrivons ainsi à un total de plus de 8 milliards d'euros.

De plus les gouvernements demandent aux diverses branches du régime général, que ce soit la retraite, la famille ou la maladie, de verser pour le compte de l'État un certain nombre d'allocations que celui-ci ne rembourse ensuite que partiellement. Cela provoque encore un trou de près de deux milliards d'euros. Le gouvernement fait en outre supporter aux caisses du régime général, alimentées par les cotisations des salariés du privé, une partie des dégrèvements de charges sociales consentis aux entreprises. À ce titre, l'État devait au 31 décembre 2005 près de 4 mil-

liards d'euros, qu'il reconnaît devoir mais que le gouvernement n'a pas pris la peine de financer. Et c'est sans compter les deux milliards d'euros de dégrèvements de charges sociales que l'État laisse chaque année à la charge de la Sécurité sociale, car il ne reconnaît pas devoir compenser cette charge.

En fait les exemples de ce racket de l'État au détriment des caisses de la sécurité sociale sont innombrables. La Cour des comptes les dénonce régulièrement... sans effet. Le Sénat a publié en mai dernier un rapport qui tente de faire le compte de toutes les ardoises de l'État auprès des différents organismes de Sécurité sociale et qui met d'ailleurs en garde contre les tentatives de faire payer le régime général encore bien davantage cette année. Au 31 décembre 2005, l'État devait 6 milliards d'euros aux régimes obligatoires de la Sécurité sociale, dont 5,2 au seul régime général. Cette dette a doublé en

un an ! C'est ce que le Sénat appelle « la dette cachée » de l'État qui vient s'ajouter aux 8 milliards que le Sénat baptise « la dette connue ».

La pratique qui consiste pour les gouvernements à reporter sur les organismes sociaux et tout particulièrement sur le régime général de la Sécurité sociale une partie de ses dépenses pour diminuer le déficit budgétaire n'est pas nouvelle. Mais elle ne fait que s'aggraver, d'autant que les déficits des organismes sociaux sont autant d'arguments pour imposer des sacrifices supplémentaires aux salariés en diminuant les prestations sociales tout en augmentant les contributions. Et les sommes récupérées sur les salariés servent à offrir encore

REVENDEICATION PATRONALE :



de nouvelles exonérations au patronat.

Alors il faudra bien obliger les gouvernants à payer les dettes de l'État à la Sécurité sociale et refuser de nouvelles attaques – déjà en préparation – contre une protection sociale qu'ils veulent réduire comme une peau de chagrin.

Dominique CHABLIS

Le Medef ne veut pas de « charges »



Laurence Parisot, au nom du Medef, a proposé de « fusionner » les cotisations patronales et salariales, pour ne conserver que la dénomination de « cotisations salariales ». D'un point de vue comptable, l'opération semble parfaitement neutre : les patrons continueraient à déboursier la même somme pour un salarié, et celui-ci conserverait le même salaire net en bas de sa feuille de paye. Seules changeraient les dénominations, les sommes actuellement baptisées « charges patronales » étant intégrées au « salaire brut ».

Au premier abord, ce projet

se limiterait à mettre fin à une dénomination mensongère, qui fait apparaître artificiellement une distinction entre charges dites « salariales » et « patronales ». Car toutes ces cotisations, quel que soit le nom dont on les affuble, sont une fraction du salaire. De ce point de vue, l'appellation de « charges patronales » est un rideau de fumée, qui a permis depuis des décennies aux capitalistes et à leurs serviteurs politiques de prétendre que l'embauche des salariés leur coûtait trop cher.

Mais la motivation du patronat, en lançant cette proposition, n'est pas le souci de la

transparence. S'il souhaite abandonner la fiction de ses « charges », c'est qu'il estime pouvoir gagner davantage à présenter les choses sous un autre jour. Comme le martèle Parisot, l'objectif est de « mieux sensibiliser le salarié au coût de la protection sociale ». Autrement dit, de faciliter les attaques contre la protection sociale, en tâchant de convaincre les salariés qu'à l'avenir, toute augmentation des cotisations sociales ne pourra se faire qu'aux dépens du salaire net.

Cette stratégie n'a rien de nouveau, puisque depuis des années, les cotisations dites « patronales » ont beaucoup moins augmenté que les cotisations dites salariales. En d'autres termes, la hausse du coût de la protection sociale a été bien davantage directement supportée par les salariés, au détriment de leur salaire net, que par les employeurs.

Pour le moment, nul ne sait si ce projet a une chance d'être appliqué, ou s'il ne s'agit que d'une déclaration d'intention sans lendemain. Mais, mise en pratique, elle pourrait produire l'effet inverse de celui escompté par le Medef. En levant l'hypothèque du faux débat sur les « charges », cette mesure pourrait clarifier la situation et inciter les travailleurs à exiger la seule solution qui s'impose : une augmentation générale des salaires.

Jean RAYNARD

• 300 euros de plus par mois

Une nécessité pour tous les salariés

Comme chaque année, le smic doit être revalorisé au 1^{er} juillet. De combien sera-t-il augmenté ? Le gouvernement ne l'annoncera que le 26 juin mais, d'ores et déjà, le ministre de l'Emploi a fait savoir qu'il ne faudra pas s'attendre à beaucoup, l'inflation ayant paraît-il été « contenue » cette année. D'après des statistiques datant du 17 mai, le salaire horaire de base aurait progressé de 3,2 % sur un an, ce qui ferait un gain moyen de pouvoir d'achat de 1,7 %, et la hausse du smic devrait par conséquent être inférieure à 3 %.

Outre que le mot « moyen » a peu de signification quand il s'agit de salaires, car il suffit qu'une minorité de très hauts salaires augmente fortement pour fausser cette moyenne, chaque salarié n'a pas besoin de statistiques pour se rendre compte qu'avec son salaire, il arrive de moins en moins à faire face aux dépenses quotidiennes : les loyers, le gaz, les transports, les produits frais, etc. ne cessent d'augmenter.

Le Parti Socialiste a inscrit dans son programme le smic à 1 500 euros pour 2012, ce qui serait la somme à laquelle il arriverait de toute façon si les augmentations annuelles se poursuivent au taux de 3,3 % en moyenne. Le Parti Communiste, lui, réclame « le smic à 1 500 euros tout de suite », et

la CGT vient de lancer une campagne sur cette revendication.

Une augmentation portant le smic à 1 500 euros bruts correspondrait à une hausse du salaire minimum mensuel de près de 300 euros, et donnerait un salaire net de 1 168 euros. La CGT rappelle quelques chiffres : il y a actuellement près de 3 millions de personnes payées au smic, soit 15 % des salariés ; un nombre équivalent de salariés ne gagnent même pas cette somme ; 12,4 % de la population française est en dessous du seuil de pauvreté. À l'autre extrémité, en vingt ans, entre 1983 et 2003, les dividendes versés aux actionnaires ont été multipliés par neuf, tandis que le taux horaire du smic a été multiplié par deux. « Alors que la part des salariés dans les cotisations sociales est passée de 12,8 % à 21,36 % entre 1980 et 2003, celle patronale s'est réduite de 40,27 % à 10,5 % durant cette même période », affirme aussi la CGT.

Les inégalités sociales se sont creusées, mais le patronat crie au voleur dès que les travailleurs revendiquent une augmentation des salaires. Pourtant, une augmentation de 300 euros par mois pour tous les salariés, et pas seulement les smicards, serait un minimum et une nécessité vitale.

Marianne LAMIRAL

• Suez-EDF-GDF

L'État aide les riches à devenir plus riches

L'annonce par Villepin de la fusion Suez-Gaz de France a eu un effet radical : même les parlementaires UMP s'y sont opposés, alarmés à l'idée que leurs électeurs, devant lesquels ils vont bientôt se représenter, pourraient leur reprocher la privatisation d'un service public et la hausse des tarifs du gaz.

Villepin, spécialiste des « coups » tonitruants mais crédité par un récent sondage Ifop de 73 % de mécontents, aurait décidé une « opération discrétion » et passé le flambeau au ministre de l'Économie, Thierry Breton. Il a officiellement renvoyé à une date ultérieure la présentation au Parlement de la loi sur la privatisation de Gaz de France.

Tout cela est évidemment une mise en scène. Quels que soient les délais et le protagoniste, l'objectif reste le même :

le gouvernement veut « ouvrir au capital » – c'est-à-dire privatiser – GDF, au-delà des limites qu'il avait lui-même imposées par une loi de juillet 2004 obligeant l'État à conserver au moins 70 % du capital de cette entreprise. Avec une fusion Suez-GDF, il n'en détiendrait qu'un peu plus de 34 %.

Les arguments du gouvernement sont, bien sûr, « la préservation des intérêts de tous » ; selon lui, seul un très grand groupe peut proposer des prix de l'énergie compétitifs, assurer la continuité en approvisionnement énergétique, mettre les consommateurs à l'abri d'une rupture comme en ont connu les Américains en Californie par exemple. Le patron de Suez, Gérard Mestrallet, en rajoute en affirmant que les salariés n'ont pas à avoir peur puisque son groupe a « une politique sociale

particulièrement développée ». Quant au patron de GDF, Jean-François Cirelli, il se dit confiant car ses actionnaires « ont indiqué qu'ils soutenaient le projet ».

Cette dernière affirmation est sans doute la seule qui ne soit pas mensongère. Les actionnaires seront choyés. Les hausses successives du prix du gaz ont permis au PDG de GDF d'annoncer un « bénéfice historique » en hausse de 29 % en mars dernier, ce qui a valu une hausse de son action. Quant à Suez, cela fait deux ans qu'il augmente la rémunération de ses actionnaires de 13 à 15 %.

L'État dit donc vouloir permettre la constitution d'un grand groupe capable de prendre la première place sur le marché européen. Dans l'immédiat, cela devrait se traduire par un beau cadeau au groupe privé Suez. L'attention

portée à ce groupe n'est pas nouvelle. Suez doit une part essentielle de sa croissance à l'aide étatique : le marché des services dits « publics », la distribution de l'eau, l'environnement, une nationalisation assez fructueuse en 1982, une reprivatisation en 1987 avec une belle plus-value : tout cela n'a fait qu'accroître la puissance du groupe et la fortune des actionnaires. Tous les gouvernements, de droite comme de gauche, y ont participé : le conseil d'administration de Suez en témoigne puisqu'il réunit, entre autres, Alphandéry, un ancien ministre de Balladur, et Peyrelevade qui, parmi de multiples fonctions, eut celle de directeur de cabinet du socialiste Mauroy. Il compte également un ancien ministre belge puisque le groupe, franco-belge, a également profité de la manne étatique du gouverne-

ment de Bruxelles.

Quant à GDF, à travers lui comme à travers EDF, l'État a constitué toute une infrastructure indispensable au fonctionnement de l'économie. L'ensemble des abonnés au gaz forment une clientèle captive et une source de revenus régulière et assurée pour le groupe qui encaissera leurs factures. Avec la hausse des tarifs, ce marché devient de plus en plus intéressant. L'État a même pris soin de s'attaquer à ce qu'il ose appeler les « privilèges » des salariés, pour rogner sur les coûts de production et proposer ainsi une entreprise alléchante.

Les consommateurs qui s'inquiètent et les salariés qui refusent de se sacrifier ont raison : ils n'ont pas à être les pourvoyeurs et les victimes du profit capitaliste.

Sylvie MARÉCHAL

• Prix du gaz et prix du pétrole

La grande arnaque

« Le prix du gaz est indexé sur le prix du pétrole. Et comme le pétrole ne cesse d'augmenter au niveau mondial, il est normal que les consommateurs paient de plus en plus cher le gaz qu'ils utilisent » : voilà, en résumé, ce que les dirigeants de Gaz de France et les ministres voudraient nous faire prendre pour une loi immuable, une règle absolue, qui ne dépend ni d'eux, ni de personne.

C'est même écrit dans le contrat de plan de GDF. Cette année, ces dirigeants ont répété ce dogme quasiment en permanence. Les occasions de justifier par tous les arguments possibles et imaginables les hausses du gaz sont nombreuses : que ce soit pour les trois augmentations effectives, les augmentations à venir, celles demandées et celles prévisibles si la fusion GDF-Suez se réalise. Pourtant de toute évidence, il n'y a pas de problème d'approvisionnement pour le gaz, pas de pénurie prévisible, ni aucune logique à cette hausse des prix.

Alors pourquoi cette règle ? À cause des exigences des pays producteurs, comme l'affirmait sur France Inter, le 20 juin, Patrick Ollier, le président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale ? Pas du tout. Tout simplement, parce que les « majors » l'ont décidé ainsi et parce que, pour ce qui concerne la France, les gouvernements qui contrôlaient EDF ont accepté de se soumettre à leur diktat.

En fait, l'alignement du prix

du gaz sur le prix du pétrole date du début des années 1970, lorsque le gaz naturel a été introduit en grande quantité sur les marchés. Suite au premier choc pétrolier de 1973, les grandes compagnies pétrolières, les majors, avaient réussi à faire augmenter de manière considérable les prix de vente de leur pétrole, et leurs bénéfices. Mais elles ont également imposé, pour ce qui n'était au début qu'un simple dérivé du pétrole, un gaz cher, pour ne pas se faire concurrence à elles-mêmes. Et soucieuses du long terme, prétextant des investissements coûteux en matière de gazoducs, elles ont institué pour le gaz des contrats à long terme, de 20 à 25 ans, et une indexation sur le prix du pétrole.

Gaz cher, contrats à long terme, indexation sur le prix du pétrole, les majors étaient blindées pour l'avenir. Elles faisaient et font toujours la loi dans le pétrole comme dans le gaz.

Par exemple, Total, la major française, est également le 4^e producteur mondial de gaz. Il se vante de produire dans le monde plus que la consommation française.

Aujourd'hui, la consommation de gaz naturel a fortement augmenté, et en 2005, la grande majorité du gaz produit dans le monde est toujours échangé selon des contrats à long terme. Ainsi, Gaz de France a signé des contrats à long terme indexés sur le prix du pétrole avec les compagnies exploitant dans la



mer du Nord (33 % du gaz), l'ex-Union soviétique (29 %) l'Algérie (25 %) et les Pays-Bas (13 %).

En Grande-Bretagne, où le gouvernement pousse pourtant à privilégier les contrats à court terme selon les « prix du marché », il reste encore près de 85 % de l'approvisionnement en gaz couvert par des contrats à long terme indexés sur le pétrole.

Mais il ne faudrait pas croire que la fin de l'indexation sur le prix du pétrole sonnerait l'avènement du gaz pas cher. Aux États-Unis, les majors abandonnent de plus en plus ces contrats à long terme, en privilégiant le jeu de l'offre et de la demande. Mais le résultat pour les consommateurs est identique. Les prix du gaz restent très chers et suivent en gros les évolutions des hausses du prix du pétrole.

En France, comme ailleurs, le gaz est de plus en plus un élément indispensable de bon nombre de foyers, en particulier pour le chauffage. Les hausses qui se sont succédé depuis des années font que ce poste pèse lourdement dans les budgets populaires. Alors que c'est une ressource naturelle qui devrait profiter gratuitement à tous, le

gaz sert à taxer toute la population, en lui soutirant des sommes considérables à destination

des actionnaires des grandes sociétés pétrolières.

Bertrand GORDES

• Privatisation de Gaz de France

Chère que toujours là pour signer

La fusion entre le groupe privé Suez et Gaz de France se traduirait par une privatisation de fait de ce dernier. Comme dans toutes les opérations de privatisation opérées jusqu'à ce jour, celle-ci ne peut que se traduire, à plus ou moins court terme, par une dégradation pour les employés de GDF et par une hausse de tarifs pour les usagers. Cela pourrait même déboucher, comme cela a été le cas pour l'électricité aux USA ou le chemin de fer en Grande-Bretagne, sur des pannes et des accidents à répétition.

Dans de telles conditions il semblerait normal que toutes les centrales syndicales soient contre la fusion, ne serait-ce qu'en paroles. Eh bien ce n'est pas le cas. Outre la CGT du groupe Suez, qui présente la

fusion comme un progrès pour « son » entreprise, le secrétaire général de la CFDT Chère que ainsi que le responsable de la fédération CFDT chimie-énergie sont partisans de la privatisation. Chère que justifie sa position en feignant de prendre pour argent comptant les phrases de Villepin promettant que le statut des agents de GDF ne sera pas touché et que les tarifs du gaz resteront contrôlés par l'État. Promesses qui valent autant que la précédente qui était... de ne jamais privatiser GDF.

Chère que sait évidemment tout cela mais, comme le disent certains militants, en cas de rétablissement de l'esclavage, il serait sans doute là pour négocier le poids des chaînes.

Paul GALOIS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

À l'ombre de la coupe du monde de football

La Weltmeisterschaft (la coupe du monde cuvée 2006) et les festivités organisées autour tombent à pic pour le gouvernement allemand. Tandis que certains applaudissent aux buts et aux victoires, pressés devant les écrans de télé, chez eux ou dans des bistrotts, le gouvernement peaufine des attaques sérieuses contre le système de santé, accompagnées de nouveaux cadeaux fiscaux aux grandes entreprises.

Au programme, l'introduction d'un « fonds de santé » à partir de 2008. Le clou consiste à geler à 6 % la contribution patronale tandis que la quote-part des travailleurs monterait à 7,5 %, du moins jusqu'à une future augmentation – car le plan précédent fixait 6,5 % pour les travailleurs et 6 % pour les patrons.

Dans l'avenir, les dépenses de santé des enfants ne seraient plus assurées par l'actuel système paritaire. Partant de l'idée que les patrons n'ont pas à contribuer à la santé des enfants (juste des parents qu'ils exploitent !), c'est l'État et l'impôt qui la prendraient en charge, selon certaines modalités.

Le gouvernement vise aussi à remplir les poches des assureurs privés. Par la restriction générale de la couverture qui incite à contracter des assurances complémentaires. Mais aussi par des mesures ciblées, comme la nécessité de contracter une assurance supplémentaire couvrant des accidents « *par sa propre faute* ». La notion de responsabilité personnelle est floue et élastique. Où commence-t-elle ? Combien en plus va-t-il falloir payer ? Qui pourra encore payer ? Ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent devront y regarder à deux fois. Après avoir dû ajouter au financement partiel de leur retraite par un fonds de pension, il leur faudrait encore financer ce nouveau fonds de santé ?

Les honoraires payés aux médecins sont aussi concernés. À peine introduite la réforme obligeant à payer les visites (alors qu'auparavant il n'y avait rien à débours) à hauteur de 10 euros maximum par trimestre, la tarification est à nouveau augmentée. Le gouvernement envisage maintenant de faire payer 5 euros chaque fois qu'on va consulter. Pénalisation plus lourde pour ceux ou celles qui vont plus de deux fois par trimestre chez le méde-

cin, c'est-à-dire les plus malades, tout particulièrement les personnes âgées. Ce sont elles qui hésiteront ou renonceront à se soigner.

Il y a quelques semaines encore, il était pourtant annoncé que les caisses de maladie avaient réalisé 1,78 milliard d'euros de gains l'année écoulée. Qu'à cela ne tienne, la ministre de la Santé Ulla Schmidt (SPD) parlait néanmoins de 2,2 milliards d'euros d'économies à réaliser. Depuis les ambitions gouvernementales ont grandi et il faudrait que les caisses maladie économisent 10 milliards d'euros.

Le grand gagnant sera le monde patronal. Déjà, lors de la dernière « réforme » de la santé, les entreprises privées et publiques avaient été exonérées de quelque 7 milliards d'euros, tandis que la population travailleuse avait dû sortir 11 milliards de plus. À noter aussi la proposition issue des rangs de la CDU/CSU que les trois premiers jours de maladie soient pris sur les congés payés (réduits d'autant !).

Ces mesures entrent dans le cadre général des cadeaux gouvernementaux aux grands trusts. L'impôt sur les sociétés anonymes devrait être diminué de moitié. Il ne contribuerait plus qu'à 12,5 % des rentrées fiscales, soit un allègement annuel d'au moins 8 milliards d'euros. Sans compter que la contribution des entreprises aux caisses de chômage devrait diminuer de 2 %. Par contre la TVA sera augmentée : pour chacun dans le milieu populaire, cela voudra dire en moyenne 250 euros de moins en poche par an.

Les ministres de la « grande coalition » au pouvoir discutent encore de leur projet. Mais les grandes lignes sont acquises, seules des détails sont controversés. Ce qui est à retenir, c'est l'accord général pour offrir de nouvelles largesses aux grandes entreprises, payées avec la peau des travailleurs et des pauvres puisque ce sera autant de moins dans des caisses assurant déjà cahin-caha leur santé, leur retraite, l'éducation de leurs gosses...

Le monde du travail doit y mettre son holà.

Pauline BAUM

Convergences Révolutionnaires n° 45 (mai-juin 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Numéro spécial sur le mouvement anti-CPE

Dossier : Trois mois sous la pression de la jeunesse : premier recul du gouvernement : le CPE enterré... restent le CNE et la précarité.

Articles : En Belgique aussi : la précarité... et des patrons aidés – USA : des millions de travailleurs immigrés dans la rue – Israël : le triomphe du nationalisme et du racisme anti-arabe ? – Brésil : une tribune du PSTU.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Non à la chasse aux sans-papiers et à leurs enfants !

Le 13 juin, Sarkozy a envoyé une circulaire à tous les préfets sur « *les mesures à prendre à l'endroit des ressortissants étrangers dont le séjour en France est irrégulier et dont au moins un enfant est scolarisé depuis septembre 2005* ».

Par cette circulaire il cherche à désamorcer l'indignation et les mobilisations montantes de parents et d'enseignants qui s'opposent aux expulsions programmées, après le 30 juin, d'enfants scolarisés de parents sans papiers. Cette chasse est l'une des conséquences des lois anti-immigrés de Sarkozy et de ses prédécesseurs.

Certains journaux se sont fait le relais du ministère de l'Intérieur pour freiner les mobilisations, *Le Figaro* titrant aussitôt la circulaire sortie : « *Familles d'élèves sans papiers : deux mois pour se faire régulariser.* »

Dans la réalité, les préfets continuent leurs rafles pour remplir leurs quotas d'expulsions d'adultes célibataires ou de familles.

Simplement, cette circulaire ordonne aux préfets d'inciter fermement au départ volontaire les familles ayant un ou des enfants scolarisés. Durant deux mois, jusqu'au 14 août, les aides au retour sont doublées : 7 000 euros pour un couple, auxquels s'ajoutent 2 000 euros par enfant mineur jusqu'au troisième.

Les familles qui ne partent pas avec ces subventions peuvent, si elles l'osent,

demandeur l'examen ou le réexamen de leur situation, durant ces deux mois. Les préfets, à titre exceptionnel et humanitaire – dit la circulaire – pourraient accorder des titres de séjour en fonction de leur pouvoir d'appréciation et en fonction de critères précis comme la résidence en France depuis au moins deux ans des parents, la scolarisation des enfants depuis au moins septembre 2005, la naissance en France de l'enfant scolarisé. Mais aussi en fonction d'autres critères comme : « *l'absence de lien de cet enfant avec le pays dont il a la nationalité* ». Des contacts avec la famille du pays d'origine seraient-ils une tare ? Ou « *l'absence de trouble à l'ordre public* », ce qui peut signifier le refus d'un titre de séjour pour les parents fichés lors de rassemblements devant leurs écoles !

Ces régularisations se feront, comme d'habitude, arbitrairement, au cas par cas. D'ores et déjà, le ministère de l'Intérieur, dans des déclarations à la presse, n'a promis de régulariser qu'environ 700 familles étrangères, sur les 50 000 qu'il estime expulsables.

Cette circulaire n'est donc pas du tout un geste humanitaire. Les sans-papiers et leurs enfants ne peuvent compter que sur la solidarité de leurs collègues de travail, des autres parents d'élèves, des professeurs, des associations pour lutter collectivement contre leurs expulsions.

Louis BASTILLE

Le Sénat en rajoute à la sale loi Sarkozy

Après une semaine de débats au Sénat, le projet de loi Ceseda de Sarkozy contre les immigrés est resté presque identique à celui sorti de l'Assemblée nationale UMP.

Les sénateurs proposent même d'aggraver certains articles répressifs : « *Possibilité de retrait de la carte de résident pour les étrangers coupables d'outrage à personne chargée d'une mission de service public et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la*

fonction dont elle est investie, ou de l'outrage fait publiquement à l'hymne national ou au drapeau tricolore, lorsqu'il est commis en réunion. »

Comme on le voit, certains sénateurs ne manquent aucune occasion d'en rajouter.

Le projet de loi Sarkozy vise à plaire à l'électorat réactionnaire. L'amendement du Sénat en rajoute une couche pour les plus con... servateurs.

L.B.

• À vos agendas

Samedi 1^{er} juillet

Journée nationale de manifestations, dans de nombreuses villes, contre le projet de loi sur l'immigration.

À l'appel de Réseau éducation sans frontières (RESF) et du collectif Uni(e)s contre une immigration jetable, dont Lutte Ouvrière est partie prenante.

**À Paris,
départ à 15 heures
place de la Bastille.**

Soutien aux sans-papiers !

Dans l'agglomération lyonnaise

Jeudi 15 juin, à Vénissieux, à l'heure de sortie de l'école, des manifestations regroupant des enseignants, parents et enfants sont parties de plusieurs écoles primaires pour se retrouver devant la mairie. Plus de 300 personnes ont ainsi apporté leur soutien aux familles sans papiers menacées d'expulsion, dont les enfants sont scolarisés dans la ville.

Le même jour, des parents et enseignants d'une école primaire du 8^e arrondissement de Lyon se mobilisaient pour sou-

tenir également une famille. Depuis le mois de mai, et surtout en ce mois de juin, les actions se multiplient pour tenter d'empêcher les expulsions car, dans le département du Rhône, plus de 200 familles ayant des enfants scolarisés seraient menacées d'une reconduite à la frontière. Elles seraient surtout à Lyon, Villeurbanne, Vénissieux et Vaulx-en-Velin.

Certaines sont susceptibles d'être expulsées immédiatement, après avoir épuisé tous

les recours légaux, ou parce qu'ayant déjà fait une demande d'asile dans un autre pays de l'Union européenne, elles ne sont pas concernées par la circulaire du ministère de l'Intérieur qui sursoit à leur expulsion jusqu'à la fin de l'année scolaire. Aussi certaines familles sont-elles hébergées, depuis un certain temps, par des parents d'élèves, et leurs membres séparés les uns des autres, car l'expulsion ne peut se faire que si la famille est regroupée.

Mais pour tous, la fin de

l'année scolaire est proche et c'est pourquoi, sous l'impulsion de Réseau éducation sans frontières, et de parents et enseignants mobilisés, de nombreux parrainages, pétitions et manifestations sont prévus. Malgré le petit recul de Sarkozy qui a annoncé des régularisations supplémentaires et a envoyé une circulaire aux préfets pour assouplir les conditions, beaucoup de familles ne seront pas régularisées, et la mobilisation se poursuit. Il est en effet bien difficile de faire

confiance au préfet qui, à la télévision, incite à aller se faire inscrire en préfecture, quand on voit la police à l'œuvre, comme par exemple au métro Gare-de-Vénissieux, où des contrôles ont lieu tous les jours, et où les arrestations de sans-papiers sont fréquentes.

La lutte doit se poursuivre pour soutenir les familles, mais aussi pour la régularisation de tous les sans-papiers.

Correspondant LO

Clermont-Ferrand : la mobilisation continue

Depuis plusieurs semaines, deux familles qui demandent le droit d'asile sont maintenues dans une situation précaire extrême par la préfecture du Puy-de-Dôme, qui exige qu'elles se présentent chaque mercredi pour obtenir un nouveau sursis d'une semaine.

La première famille, un couple et ses quatre enfants, dont les deux plus âgés sont scolarisés, sont des roms du Kosovo, une minorité menacée en permanence dans son pays d'origine. Ils sont d'abord allés en Suède... qui les a renvoyés au Kosovo. Au bout de trois mois, ils ont de nouveau fui pour rejoindre la France, où tous les autres membres de la famille ont déjà le statut de réfugié. Les autorités françaises répondent aujourd'hui que c'est en Suède qu'ils doivent faire leur demande d'asile. Or, il est évident que s'ils y retournent, on les renverra à la case départ.

Jusqu'au 1^{er} juin, un seul

membre des familles suffisait pour obtenir le bref répit hebdomadaire. Mais depuis le 7 juin, la préfecture a décrété que la famille devait se présenter au complet ! Pourtant, rien dans la loi n'exige la présence des enfants.

Le 7 juin, à l'appel du Réseau éducation sans frontières (RESF), plusieurs dizaines de personnes étaient déjà venues les accompagner et les soutenir à la préfecture. Mercredi 14 juin, nous étions encore plus nombreux.

Mais la famille kosovare allait encore subir les vexations de la préfecture. Elle vint munie d'un certificat médical pour justifier l'absence d'un des enfants. Les autorités refusèrent de l'accueillir sous prétexte qu'elle n'était pas au complet et que l'enfant était peut-être malade... mais sûrement pas intransportable ! Et le même responsable de la préfecture qui exige cette présence des enfants a osé dire à la

famille que cette maladie était « un chantage aux enfants » !

Finalement, la famille et les associations ont décidé d'aller chercher l'enfant malade afin d'être reçus par la préfecture. Mais elles ont fait appel aux médias auparavant afin de dénoncer cette ignominie d'un agent de la préfecture qui fait du zèle.

Une nouvelle fois les autorités leur ont donné un sursis d'une semaine.

La deuxième famille, une femme tchéchène et son fils scolarisé au collège de la Charme, s'est vu accorder un petit sursis de trois semaines et le droit de déposer un dossier de demande d'asile.

Parallèlement, la mobilisation pour dénoncer le projet de loi anti-immigrés de Sarkozy continue. Après la réussite de la manifestation du 10 juin, un nouveau rassemblement est prévu le samedi 1^{er} juillet.

Correspondant LO

À Paris, victoire pour une famille

Depuis plusieurs mois, à l'école Parmentier du 11^e arrondissement de Paris, la solidarité s'est organisée autour d'une famille africaine. Pétition, création du comité de soutien, réunion publique, banderoles, collage d'affiches, manifestations, accompagnement collectif de la famille à la préfecture, etc.

Mardi 20 juin, la famille a enfin obtenu un récépissé valable jusqu'à la visite médicale du 23 juillet. Ils doivent acquitter 220 euros par adulte pour payer des timbres fiscaux OMI pour obtenir la délivrance de la carte de séjour d'un an vie privée et familiale qui donne le droit de travailler. Une victoire pour tous qui devait être fêtée le soir même par un repas africain à l'école en compagnie du comité de soutien et d'une autre famille africaine régularisée.

De nombreuses familles

sans papiers viennent maintenant nous trouver à l'école les matins à 8 h 30 pour faire le point. Nous avons peur des expulsions avec la fin de l'année scolaire et les nouvelles lois Ceseda nous inquiètent tous. Dans de nombreuses écoles du 11^e arrondissement, des comités de soutien se créent.

Jeudi 22 juin à 18 heures, une manifestation de soutien aux enfants scolarisés à l'école des Trois-Bornes sera organisée devant l'école. Par ailleurs le Réseau éducation sans frontières, appelle à un rassemblement les 26, 27 et 28 juin à 19 heures au métro Belleville, contre les opérations policières massives organisées dernièrement à la sortie du métro. Quatre personnes qui s'y sont opposées sont jugées, dont l'une en correctionnelle.

Correspondant LO

• Immigration

Le PS n'a rien à dire

Depuis des années – des dizaines d'années bientôt – des travailleurs immigrés sans papiers se battent pour leur régularisation. Ceux qui auraient eu l'espoir de trouver dans le programme du Parti Socialiste une réponse à leur situation vont devoir, pour le moins, rester sur leur faim.

Pour le cas où il reviendrait au pouvoir, le PS s'engage sur un point : « Nous reviendrons sur les dispositions des lois Sarkozy qui ont précarisé la situation des immigrés installés depuis longtemps dans notre pays ». On ne peut que se réjouir de cette promesse, mais elle reste vague. La

seule précision donnée est : « Nous restaurerons la possibilité de régularisation après dix ans de résidence ». Cela signifie que le PS ne prend même pas l'engagement ferme de régulariser ces centaines de milliers d'immigrés qui vivent en France, y travaillent pour la plupart, mais sont livrés à la merci des négriers et des marchands de sommeil et soumis à l'angoisse permanente d'une rafle et du retour dans leur pays d'origine. Tout juste leur offrent-ils, au bout de dix ans, une « possibilité » de régularisation, mais sans même préciser les règles de la loterie !

Quant aux demandeurs

d'asile qui, aujourd'hui, doivent patienter pendant des années avant que leur dossier soit traité, après un parcours semé d'embûches juridiques de plus en plus complexes, le PS leur promet seulement de veiller « au respect effectif du droit d'asile en assurant aux réfugiés statutaires un accompagnement individualisé pour améliorer leur situation ». C'est tout.

Pour le reste des propositions de ce programme en matière d'immigration, rien ne permet de le différencier de celui de la droite. Dans le titre, l'immigration « choisie » chère à Sarkozy, est remplacée par

l'immigration « partagée »... Dans les propositions, on trouve le même boniment général sur l'immigration « atout pour notre pays, à condition qu'elle soit maîtrisée ». Et comme toutes les voix comptent dans cette période de regain des idées xénophobes, il y est aussi question de « politique de fermeté à l'égard de l'immigration illégale » et de la création d'une « police commune présente aux frontières extérieures à l'Union ».

Bien sûr, même s'il le voulait vraiment, un gouvernement socialiste installé en France en 2007 ne pourrait résoudre à lui

seul tous les problèmes du Tiers Monde et de la pauvreté qui pousse des centaines de milliers de candidats à l'immigration vers des pays occidentaux où ils voient l'espoir d'une vie décente. Mais le moins qu'on pourrait en attendre serait de rompre avec la logique d'aggravation de toutes les mesures anti-immigrés à laquelle on a assisté ces dernières années. Et cela commencerait par la régularisation de tous les sans-papiers.

Le fait que le projet du PS ne s'y engage même pas est en soi bien révélateur.

Sophie GARGAN

• Brésil

La campagne électorale est commencée

Au Brésil la campagne électorale ne commencera officiellement qu'au mois de juillet. Le premier tour des élections pour les postes de président de la République, de gouverneurs d'État, de sénateurs, de députés fédéraux et députés d'État doit se dérouler en octobre.

Il n'empêche que le duel est commencé entre Geraldo Alkmin, qui est le candidat de la droite, et le président en exercice Lula, qui ne s'est pas encore déclaré mais qui représentera le Parti des Travailleurs et ses alliés.

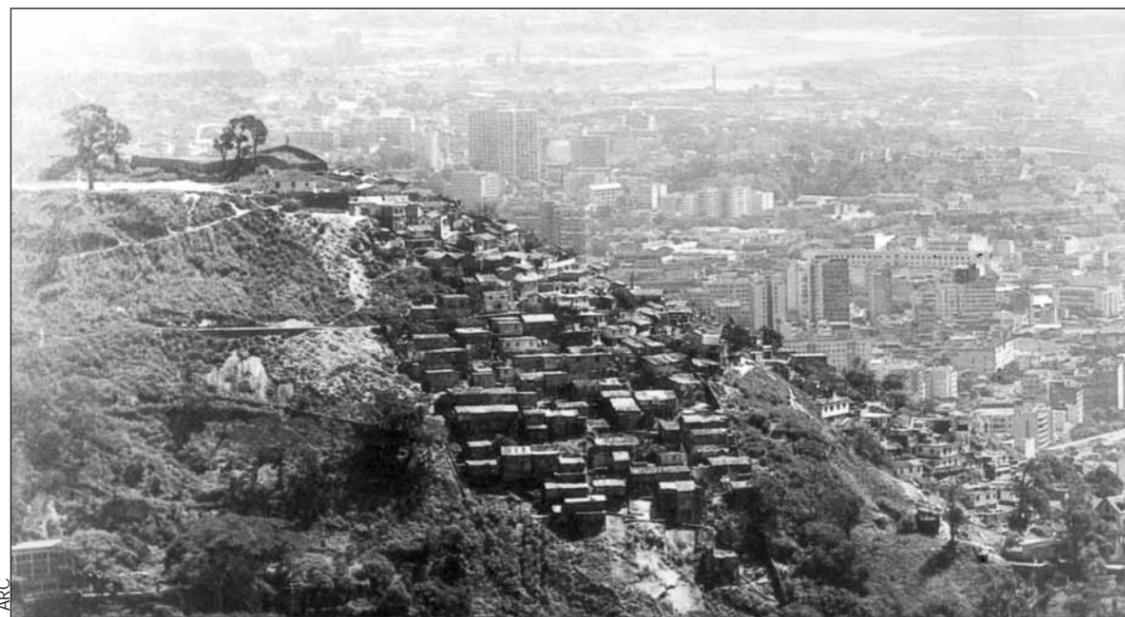
Une loi adoptée en 2002 prétendait imposer aux politiciens

police et son mépris des lois, a alimenté la querelle électorale. Les partisans de Lula ont accusé Alkmin d'avoir laissé Sao Paulo dans un triste état d'insécurité. Et la droite a accusé le PT, le gouvernement et Lula de n'avoir rien fait pour réduire la criminalité au niveau de l'ensemble du pays.

Il en est de même des scandales de corruption, qui continuent à fleurir. Le dernier en date est une affaire de surfacturation d'ambulances, dont le produit allait dans la poche de politiciens, alors que les hôpitaux manquent bien souvent de tout. Ce scandale dit « des sangsues » impliquerait 285 députés et sénateurs. Cette

reil est organiquement lié au PT. Quant à la centrale Conlutas qui vient de tenir son congrès fondateur, animée par l'extrême gauche, elle n'est pas de force à concurrencer sérieusement la CUT.

Pourtant, malgré les beaux discours des ministres et des dirigeants syndicaux, les problèmes des travailleurs demeurent. Si le salaire minimum a augmenté, tout en restant très bas, l'ensemble des salaires a assez nettement baissé – ce qui permet aux statisticiens de dire que l'égalité salariale a progressé. Les enseignants en particulier continuent à mener de longues luttes



L'écart entre les riches et les pauvres n'a pas été réduit par Lula.

de chaque parti qu'ils concluent les mêmes alliances, depuis le Parlement régional jusqu'à la présidence de la République. Son application vient d'être repoussée à plus tard, pour le plus grand bonheur des candidats. Ils vont ainsi pouvoir s'adonner à tous les marchandages possibles en vue de ces alliances, ce qui aboutit souvent à ce qu'un politicien ultraréactionnaire ait parmi ses alliés des politiciens se disant de gauche, voire communistes.

Geraldo Alkmin s'est imposé à son parti, le Parti de la Social-Démocratie Brésilienne de l'ex-président Cardoso. Il a quitté son poste de gouverneur de l'État de Sao Paulo, à la veille des émeutes dans les prisons qui ont paralysé l'État et la ville à la mi-juin : une vague d'attentats déclenchée contre la police par une bande criminelle, le « Premier Commandement de la Capitale », a été suivie de raids terroristes de la police contre les quartiers de banlieue soupçonnés d'abriter des délinquants.

Cet épisode, qui révélait la puissance des gangs en même temps que la corruption de la

corruption touche aussi bien la gauche que la droite, et permet donc à l'infini des accusations croisées – la Chambre votant avec une belle solidarité l'acquittement des « ripoux », y compris de ceux qui ont avoué.

Lula, candidat non déclaré, profite de sa position officielle pour faire campagne sans retenue, multipliant les voyages dans les différents États, les promesses de subventions ou de grands travaux. Il met en avant son bilan. Devant les bourgeois, il fait valoir la bonne tenue de la monnaie, le real, une certaine reprise économique, les exportations en hausse et les profits records des entreprises et des banques. Toute une partie du patronat est de son côté, y compris le président de la FIESP, qui tient au Brésil le rôle du Medef.

Du côté des classes laborieuses, Lula met en avant les programmes d'assistance qu'il a lancés, en exagérant le plus souvent leur bilan, et une certaine hausse du salaire minimum. La confédération syndicale CUT l'appuie, bien sûr : il a participé à sa création, il a nommé ministre son précédent président et son appa-

pour les embauches et les salaires. Les licenciements continuent, y compris dans de très grosses entreprises : Volkswagen a annoncé 5 800 suppressions de postes.

Le Mouvement des sans-terres (MST) critique la lenteur de la réforme agraire, tout en soutenant Lula et le gouvernement, tandis qu'une dissidence, le Mouvement de libération des sans-terres (MLST), a envahi la Chambre des députés le 6 juin, se heurtant à la police qui a arrêté plus de 500 militants.

Ce n'est bien sûr pas la droite ni Alkmin qui vont résoudre le problème des bas salaires, du chômage, et de la question agraire, eux qui ne cessent de dénoncer les revendications exagérées des travailleurs et les violences des sans-terres. C'est sans doute parce que beaucoup en sont conscients que Lula bénéficie de sondages favorables et pourrait même être réélu dès le premier tour. Mais si c'est le cas, cela traduit le refus de la droite, bien plus qu'une réelle confiance en Lula.

Vincent GELAS

• Italie

Les dessous pas très chics de la maison de Savoie

Le premier interrogatoire du prince Victor-Emmanuel de Savoie, incarcéré sous l'accusation de trafic d'influence, corruption de fonctionnaires, émission de faux, exploitation de la prostitution, piraterie informatique, jeux truqués et recyclage d'argent sale, a débuté mardi 20 juin, à la prison de Potenza où il a été incarcéré après son arrestation, vendredi 16 juin.

L'accusé n'est autre que le petit-fils du Victor-Emmanuel qui régna sur l'Italie de 1900 à 1946, et le fils du dernier roi d'Italie Umberto II, qui régna de mai à juin 1946, avant que l'Italie ne devienne une République. De cette date à décembre 2002, la famille royale italienne avait été condamnée à l'exil pour avoir collaboré avec le dictateur fasciste Benito Mussolini. Ce n'est qu'en mars 2003, grâce à Berlusconi, qu'elle avait pu revenir en Italie.

Alors, n'ayant pu bénéficier, comme la famille royale d'Angleterre, d'une rente à vie versée par l'État, il a bien fallu que Victor-Emmanuel se débrouille. Doté d'un vaste carnet d'adresses et de nombreuses relations, il a fait profession d'intermédiaire entre hommes d'affaires et représentants de l'État, au point que la justice italienne considère aujourd'hui qu'il serait le « leader incontesté » d'une organisation criminelle chargée notamment de fournir machines à sous et prostituées au casino de Campione d'Italia, avec la complicité du maire, également poursuivi. Il aurait empoché notamment de substantielles commissions, en échange de la corruption de fonctionnaires pour autoriser l'installation de machines à sous.

Une douzaine d'autres personnes ont été arrêtées ou assignées à résidence. Parmi celles-ci, Salvatore Sottile, journaliste et ex-porte-parole de Gianfranco Fini, le président de l'Alliance nationale, l'ex-parti néo-fasciste, et allié de Berlusconi. Sottile est accusé d'avoir fait commerce de ses relations pour promouvoir des jeunes femmes comme animatrices de télévision à la RAI, tout en pro-

fitant en échange de leurs charmes. Noms et photos des starlettes ainsi promues s'étalent dans la presse italienne.

Le prince n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice. Il est soupçonné d'avoir été proche, dans les années soixante-dix, de la loge P2, organisation secrète proche de l'extrême droite, impliquée notamment dans des affaires de trafics d'armes et de corruption, qui à l'époque avaient éclaboussé le Vatican. Mais les poursuites contre lui se sont perdues dans les sables des procédures judiciaires. En 1978, il avait tiré sur un jeune Allemand de la jet set qui avait eu la mauvaise idée de garer son yacht un peu trop près de celui de Sa Seigneurie. Le jeune homme avait finalement succombé à ses blessures, mais le prince fut acquitté.

Victor-Emmanuel ne se démonte pas si facilement : ayant reçu en prison la visite de deux représentants du parti de Berlusconi, Forza Italia, dont il est proche, il a affirmé : « Je suis sûr que je parviendrai à prouver mon innocence. »

Ce ne sera peut-être pas si facile car la presse est pleine des extraits de conversations téléphoniques qui ont servi à établir l'accusation des juges. Elles sont édifiantes : l'appétit de Victor-Emmanuel pour les commissions sonnantes et trébuchantes semble le disputer à celui pour les prostituées, dont il négociait âprement les faveurs, un complément de commission en nature, si on ose dire. Les conversations de ces messieurs commentant la qualité des prestations de ces jeunes femmes sont au moins aussi crues que les appréciations de Victor-Emmanuel sur les Sardes, reproduites elles aussi. Il y déclare que les Sardes seraient « de la merde et devraient autant que leurs chèvres ». Ainsi s'exprime le royal héritier du trône qu'on appelait justement de Piémont-Sarداigne...

En fait, entre princes déchus, affairistes véreux, pots-de-vin, proxénétisme et promotion canapé, il semble que dans les coulisses de l'État de la bourgeoisie, cela sente plus mauvais que toutes les chèvres de Sardaigne.

Jacques FONTENOY

• Catalogne

Une autonomie plus large... qui n'apportera rien aux travailleurs

Dimanche 18 juin, le « oui » l'a emporté au référendum régional organisé en Catalogne. Les électeurs devaient répondre à la question : « Approuvez-vous le projet de statut autonome de la Catalogne ? » Les votants ont répondu favorablement par 73,9 % contre 20,76 %. Ce résultat plutôt attendu est présenté comme un nouveau succès du président du gouvernement espagnol, le socialiste José Luis Rodriguez Zapatero, qui s'était engagé pour le « oui ». Cependant moins de la moitié des électeurs se sont déplacés aux urnes. Le « oui » n'a donc mobilisé que 35 % des électeurs inscrits.

En 1979, quand l'État espagnol avait mis en place les 17 régions autonomes, après la fin du franquisme, le premier statut catalan avait alors été adopté par 88 % des votants et 53 % des inscrits.

Cette fois-ci, les « non » viennent à la fois de la droite, c'est-à-dire du Parti Populaire, qui accuse le gouvernement socialiste d'aller vers la « balkanisation » de l'Espagne, mais aussi de la Gauche républicaine catalane (ERC, Esquerra Republicana de Catalunya) qui reproche, au contraire, à Zapatero d'avoir biffé dans la version finale du statut les phrases définissant la Catalogne comme une « nation » et lui reconnaissant un droit à l'autodétermination. La Gauche catalane, alliée traditionnelle du

PSOE de Zapatero en Catalogne, a du coup été écartée du gouvernement régional où elle siégeait avant cette campagne référendaire.

Ont également été rayées du projet initial de statut la gestion autonome des ports et aéroports, la possibilité de sélections sportives catalanes et la création d'une circonscription électorale pour les prochaines élections européennes ; des points sur lesquels l'État espagnol entend maintenir ses prérogatives.

En revanche, le nouveau statut amplifie certains pouvoirs du gouvernement catalan notamment sur les plans économique, fiscal et administratif. Le nouveau texte entérine ainsi l'usage de la langue catalane comme



Pour changer leur sort, les travailleurs d'Espagne, de Catalogne comme des autres régions, ne pourront compter que sur leurs luttes propres.

langue « normale et préférentielle ». À défaut d'être reconnue comme une « nation » autonome, la Catalogne a le droit de disposer de « symboles nationaux » comme un drapeau, un jour de fête et un hymne. Mais surtout, il permettra à son gouvernement, par exemple, de percevoir directement 50 % de l'impôt sur le revenu.

Ce toilettage du statut de la Catalogne faisait partie des promesses de Zapatero, qui entendait ainsi réduire les tensions avec les régions, notamment les plus riches que sont la Catalogne et le Pays basque. Après le mariage des homosexuels, la légalisation de cer-

taines catégories de sans-papiers et, maintenant, le statut de la Catalogne, il espère ainsi disposer d'un crédit politique suffisant pour s'atteler à une question ardue : la recherche d'une solution politique avec les nationalistes basques d'ETA.

Un succès politique dans un processus qu'il prédit lui-même comme « long et difficile », si par exemple il obtenait la fin durable des attentats, le mettrait évidemment en position favorable pour ses prochaines échéances électorales en 2008.

Mais accorder plus de droits et d'autonomie dans les régions ne profite, pour

l'essentiel, qu'aux possédants, grands et petits, et n'améliorera en rien les conditions d'existence de la classe ouvrière.

En effet, dans toute l'Espagne, les salaires restent bloqués, les licenciements se multiplient, les contrats précaires sont la seule forme d'embauche pour les jeunes. Et ces attaques contre la classe ouvrière devraient encore s'amplifier, puisque le gouvernement de Zapatero prépare une « réforme du travail » antiouvrière. Mais sur ces sujets-là, il n'est jamais question de référendum !

Jacques FONTENOY

• Belgique

Des dirigeants du Parti Socialiste pris la main dans le sac

À quelques mois des élections communales d'octobre 2006, après la révélation d'abus de biens sociaux à la société de logements la Carolorégienne fin 2005, d'autres dirigeants du PS de Charleroi continuent à être inculpés, voire incarcérés pour diverses raisons : confusion des affaires personnelles et des affaires communales, rémunérations illicites, passages de marchés arrangés, favoritisme familial, etc. Dans d'autres villes francophones, des dirigeants du PS sont aussi mis en cause : Namur, Liège, Bruxelles...

Ces dirigeants du PS sont des « parvenus », dénonce Di Rupo, président du PS Wallon. C'est un fait que beaucoup occupent des professions libérales bien rémunérées, qui les lient plus à la bourgeoisie qu'à la classe ouvrière. Du fait de la politique du PS à la tête des communes et des sociétés intercommunales, ils fréquentent bien plus les patrons du privé que les salariés... sauf en période électorale. Ils ne font qu'imiter en petit ce que pratiquent en grand les patrons du privé qu'ils contribuent à enrichir en défendant « l'économie wallonne ».

Après des années de procédures, la justice belge est toujours empêtrée dans l'affaire de la

KB Lux (Kredit Bank Luxembourg), où le gratin de la bourgeoisie belge est épinglé pour avoir soustrait au moins 2,5 milliards d'euros au fisc grâce aux services de cette banque internationale. À côté, les détournements des dirigeants du PS sont des enfantillages. Et alors que les dirigeants carolorégiens du PS se font taper sur les doigts, le gouvernement (comprenant le PS !) a fait voter une loi pour que les riches fraudeurs rapatrient les sommes placées à l'étranger avec une taxe réduite à 10 %, au lieu de l'amende légale de 1 000 % ! La justice n'est vraiment faite que pour les vrais riches !

De son côté, le bourgmestre de Namur est soupçonné de

favoriser le cabinet d'études géré en partie par sa maîtresse ! Mais le milliardaire connu Albert Frère, par exemple, ne s'est pas enrichi autrement dans les années 1980... sans avoir besoin de maîtresse au gouvernement wallon. Frère a hérité de la fortune de son industriel de père et a racheté la sidérurgie wallonne pour une bouchée de pain avec la complicité des dirigeants wallons de tous les partis. Puis il a bénéficié de contrats privilégiés avec l'État et de larges subventions pour accumuler une des plus grandes fortunes de Belgique. À côté de cela le bourgmestre PS de Namur restera toute sa vie un petit parvenu dont la presse étale la vie privée qu'elle cloue au pilori. Frère a fait bien pire, mais la presse et tous les politiciens l'encensent...

Di Rupo veut nettoyer le PS des parvenus, mais dans le même temps il donne un tour de vis aux subventions sociales et dépenses culturelles, pour trouver le milliard à offrir aux patrons dans le

cadre de ce qui a été appelé le plan Marshall pour la Wallonie. Ce que veut Di Rupo au PS, ce sont des dirigeants pleins d'abnégation qui contribuent à enrichir les patrons et les actionnaires, sans tenter de s'enrichir eux-mêmes en ramassant les miettes qui passent à leur portée. Di Rupo veut des valets stylés, qui ne lèchent pas les plats qu'ils servent aux riches.

En Flandre comme en Wallonie, beaucoup craignent que ces affaires favorisent les votes d'extrême droite. Un sondage réalisé à Charleroi donnerait le PS en forte baisse (32 % au lieu de 42 % aux élections de 2004), les autres partis augmentant, le Front National, qui s'est créé en Belgique à l'imitation du parti lepéniste, se maintenant autour de 17 %. Il y a loin des résultats des sondages à ceux des élections. Mais il est sûr que les travailleurs qui voteraient FN pour avoir été trompés par le PS feraient un très mauvais choix, comme de laver une plaie avec du

jus de fumier.

Il semble que le président du PS ait choisi de composer avec les dirigeants du PS de Charleroi, notamment avec l'ancien bourgmestre et ancien Premier ministre wallon, Van Cauwenberghe, qui menaçait le PS de sécession. Il voudrait « rénover » le fonctionnement du PS, au pouvoir sans partage depuis des dizaines d'années, en faisant monter des jeunes. Mais il n'envisage surtout pas de changer sa politique au service des seuls intérêts du patronat. Et cette politique ne peut que contribuer à l'érosion électorale du PS et surtout à la démoralisation des travailleurs.

La solution ne viendra vraiment que d'un sursaut des luttes des salariés, pour faire reculer le patronat et préparer la création d'un parti ouvrier digne de ce nom.

Claude THIÉRAM

• Le G8 des ministres des finances

Un sommet d'hypocrisie

Le week-end du 10-11 juin s'est tenu à Moscou le sommet des ministres des Finances du G8, les huit pays les plus industrialisés du monde, préparant le sommet principal de juillet. Ces sommets sont l'occasion de pétitions de principe et d'effets d'annonce censés faire passer les gouvernements des pays riches pour de doux philanthropes. Qu'il s'agisse en effet de la « lutte contre la misère dans le monde » ou de « l'augmentation de l'aide aux pays pauvres », les promesses sont bien la seule chose dont les grandes puissances ne soient pas avares.

Il y a six ans, les pays du G8 proclamaient les « Objectifs du millénaire pour le développement », consistant à réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. L'année dernière encore, ils se félicitaient bruyamment de l'annulation programmée de la

dette publique de 40 pays et de l'augmentation de l'aide au développement de 50 milliards de dollars d'ici 2010. Mais entre ces intentions et la réalité, il y a un gouffre.

Un système indigne

Selon l'ONU, un milliard d'êtres humains vivent entassés dans des bidonvilles. Et cela devrait encore s'aggraver, disent les prévisionnistes de l'ONU. L'information ne figure pas à la rubrique des scandales. Elle le mériterait pourtant.

Le 6 janvier dernier, le FMI (Fonds monétaire international) a certes allégé la dette de 19 pays particulièrement pauvres. Mais cette mesure, prise dans le cadre du programme « PPTE » (pays pauvres très endettés) lancé en 1999, n'a rien de positif. Le programme n'accorde en effet de tels allègements qu'en échange d'une politique d'aus-

térité s'en prenant au niveau de vie de la population et facilitant la mainmise du capital étranger : privatisations, libéralisation, coupes des budgets sociaux... Le « cadeau » de

Car qu'est-ce que c'est que cette organisation capitaliste de la planète où un être humain sur six doit vivre dans des conditions indignes alors qu'une minorité de riches et d'exploiteurs monopolise des fortunes indécentes ?

l'annulation partielle de la dette était suffisamment empoisonné pour qu'un pays comme le Laos ait préféré décliner l'offre !

Faisant d'une pierre deux coups, les pays créanciers en profitent d'ailleurs pour comptabiliser les annulations de dettes comme de l'aide au développement. Cela leur permet de présenter en la matière un bilan

à leur avantage... sans déboursier un seul centime, et sans que les populations voient la moindre trace de cette « aide ».

Le sommet de Moscou arrive quelques jours après la publication d'un rapport par la section d'audit interne de la Banque Mondiale – peu suspect d'anticapitalisme donc – rapport qui concluait que la dette des pays ayant « bénéficié » du programme d'annulation se situait à nouveau à un niveau égal ou supérieur à ce qu'il était avant ledit programme. Car la dette, si elle contribue à aggraver le sous-développement, est aussi une conséquence de ce sous-développement et du pillage des économies du Tiers Monde par les grands groupes industriels et financiers. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, cette diminution du fardeau de la dette, décidée par les pays riches, ne permet pas grand-chose... sinon d'amener cette dette à se reconstituer très rapidement.

Au total, comme l'avoue ce rapport, les objectifs officiels dits du millénaire pour le développement, n'ont fait que « des progrès modestes ».

On estime à 37 milliards de dollars les sommes nécessaires pour assurer, dans l'ensemble des pays pauvres, tout à la fois la scolarisation des enfants et un service médical de base. Trente-sept milliards, c'est moins que la fortune du seul Bill Gates. Et c'est moins de la moitié des profits des 40 principales entreprises françaises. Une goutte d'eau dans l'océan des richesses existantes et des moyens techniques accumulés dans les pays riches, c'est-à-dire ces pays où une minorité de riches concentre des fortunes énormes.

La loi du profit qui régent la planète ne propose d'autre perspective aux pauvres que la perpétuation de leur misère.

Jean RAYNARD

• Il y a 30 ans

Juin 1976 : émeutes sanglantes à Soweto

Il y a trente ans, en juin 1976, la décision du gouvernement blanc d'Afrique du Sud d'imposer aux élèves noirs l'afrikaans, c'est-à-dire la langue des colonisateurs boers (les premiers colons hollandais), dans l'enseignement des mathématiques, de l'histoire et de la géographie fut à l'origine des émeutes de la jeunesse scolarisée, dans le ghetto noir de Soweto, situé dans la banlieue de Johannesburg.

régime raciste étaient bien plus profondes : le décret gouvernemental cristallisa toute la haine accumulée depuis des décennies par la population noire pauvre des townships (ghettos). Depuis les émeutes de Sharpeville dans les années soixante, la population noire, et sa jeunesse en premier lieu, n'avait cessé de lutter pour son émancipation contre les lois d'exception du régime raciste blanc.

La répression des émeutes de Soweto fut sanglante. La police tira à balles réelles sur les jeunes adolescents. Elle lâcha les

en septembre 1977. La répression n'arrêta pas la contestation de l'Apartheid. Le gouvernement qui avait décidé de « maintenir l'ordre à tout prix » fut contraint de reculer sur la question de la

langue afrikaans et de faire machine arrière.

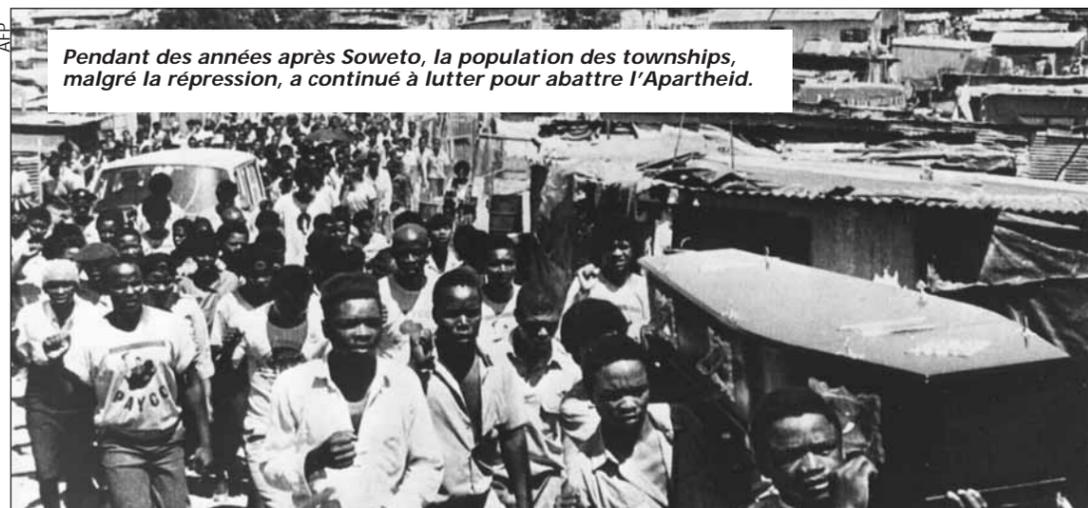
L'insurrection de Soweto s'inscrivit ainsi dans la longue lutte des populations d'Afrique du Sud pour se libérer de l'oppression de la minorité blanche au pouvoir depuis la colonisation. Il fallut cependant attendre 1994 pour que le système de l'Apartheid soit aboli et que lui soit substitué, au moins formellement, le principe « un homme, une voix ».

Aujourd'hui, à l'heure où le gouvernement noir de Mbeki commémore la révolte des écoliers de Soweto, les inégalités sociales demeurent dans le

pays : le système éducatif à deux vitesses est omniprésent.

La pauvreté, la misère, le chômage frappent davantage les Noirs que les Blancs ; Soweto reste un ghetto où s'entasse toujours la population noire pauvre la plus démunie. L'Afrique du Sud enregistre un taux de chômage de près de 30 %, tandis que 87 % des terres cultivables restent aux mains des Blancs, qui ne représentent que 12 % de la population ! Si officiellement l'Apartheid a été aboli, il n'en a pas été de même de la pauvreté et de la misère.

René CYRILLE



Pendant des années après Soweto, la population des townships, malgré la répression, a continué à lutter pour abattre l'Apartheid.

L'exigence du gouvernement fut perçue par la jeunesse noire comme une humiliation supplémentaire et poussa des dizaines de milliers d'adolescents dans la rue. Mais les raisons de la révolte contre le

chiens contre les manifestants, tandis que les tanks et les hélicoptères quadrillaient les quartiers pauvres. À la jeunesse scolarisée des écoles secondaires, se joignirent très vite des dizaines de milliers d'étudiants. Le 25

en septembre 1977. La répression n'arrêta pas la contestation de l'Apartheid. Le gouvernement qui avait décidé de « maintenir l'ordre à tout prix » fut contraint de reculer sur la question de la

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

N° 103 - exposé du cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

L'Inde

De l'exploitation capitaliste au développement dans l'inégalité
N° 102 - exposé du cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

La Chine

Nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?
N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

États-Unis

La société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans
N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

• Enseignement public

Des « audits » pour justifier les suppressions de postes

Alors que le gouvernement annonce la suppression de 15 000 emplois dans la fonction publique, dont 8 700 dans l'Éducation nationale, une vague « d'audits » commandés par le ministre délégué au Budget est censée fournir prochainement des résultats sur certains points clés du fonctionnement de l'école.

Au total, plus d'une centaine d'audits ont été prévus, dont le but est en réalité de diminuer les dépenses des différents ministères et de rogner sur les services publics. Il suffit de lire les « lettres de mission » des audits sur l'Éducation nationale, qu'ils concernent les horaires des lycées, ceux des collèges ou l'offre de formation dans les lycées professionnels, pour voir que le but clairement recherché, c'est de démontrer l'urgence d'une « réforme » qui se traduirait par une série d'économies et de coupes claires dans les budgets de l'Éducation. L'auteur y stigmatise, par exemple, « un horaire hebdomadaire parmi les plus lourds de tous les pays de l'OCDE » et cherche à « repérer les leviers sur lesquels agir pour alléger [cet] horaire », à « en évaluer les conséquences pédagogiques et financières », et à « dégager les marges de manœuvre budgétaires ».

Comme on le voit, ces étu-

des ne visent pas à recenser les besoins scolaires réels des enfants et des jeunes, mais bien à réaliser des économies : pour l'État, le « coût par élève » serait « parmi les plus élevés ». Cette affirmation est au demeurant démentie par les syndicats d'enseignants qui dénoncent, en outre, la régression continue depuis plusieurs années de la part du produit intérieur brut (5,7 % en 2001) représentée par les dépenses d'éducation.

Il est donc question, par exemple, de réduire les horaires des enseignements obligatoires dans les collèges, les enseignements optionnels ayant déjà été largement rognés depuis quelques années. Il est question également de réduire les heures où les classes sont dédoublées pour permettre un travail plus confortable et plus proche des difficultés particulières à chaque élève, de réduire les heures de concertation permettant aux équipes d'enseignants de faire le point ensemble et de prévoir des travaux ou sorties pédagogiques en commun.

Pas de mystère, donc : pour supprimer les milliers de postes d'enseignants menacés, même dans les écoles primaires où les effectifs scolaires sont en hausse, le programme sera à la restriction, en termes d'heures, d'options et même d'offres diverses de formations. On est

donc loin de pouvoir satisfaire les besoins reconnus de longue date pour la prise en charge des élèves handicapés, de pouvoir classer en zone d'éducation prioritaire tous les établissements qui en ont besoin et surtout de leur donner les moyens supplémentaires liés à ce classement. On est loin de pouvoir fournir soutien et aides spécifiques aux enfants en difficulté.

Des économies seront ainsi à nouveau réalisées aux dépens de millions d'élèves, de leurs familles et de milliers de salariés de l'Éducation nationale. Celle-ci a déjà été amputée de 25 000 postes d'enseignants depuis la rentrée 2003, sous prétexte de « modernisation » et de « réformes », avec pour simple objectif de réduire le déficit budgétaire. Pendant le même temps, les impôts des plus fortunés continuent de fondre, les subventions et dégrèvements de charges aux entreprises d'être généreusement dispensés.

Cinq syndicats de l'Éducation, appellent à la grève, le mercredi 6 septembre, deux jours après la rentrée des élèves. Le mépris manifesté par le gouvernement mérite que cet appel soit largement suivi et soit relayé par tous ceux que l'école concerne, c'est-à-dire la majeure partie de la population.

Viviane LAFONT

• Domicile Action 66 – Perpignan

La mobilisation continue

Depuis mai 2005, l'association d'aide à domicile, Domicile Action 66 est en redressement judiciaire. Cette situation fait peser de lourdes menaces sur l'avenir des 69 salariés restants (ils étaient 85 à l'époque), ainsi que sur l'action sociale menée auprès des personnes âgées et des familles en difficulté dans la région de Perpignan.

Ces salariés ont saisi toutes les occasions : manifestations contre le CPE et 1^{er} mai, fêtes locales et congrès syndicaux, visites ministérielles, réunions du Conseil général, articles de presse... pour s'adresser à la population et aux responsables politiques, informer le public, trouver le

soutien des travailleurs et des militants.

Ce fut encore le cas lors de l'audience du tribunal de grande instance de Perpignan, le 9 mai dernier, qui a prononcé la prolongation pour huit mois de la période de redressement judiciaire. De cette audience, il est ressorti que la solution était entre les mains des financeurs, à savoir la Caisse d'allocations familiales et le Conseil général, ces derniers ayant toujours refusé de mettre la main à la poche.

Aujourd'hui, une issue semble possible avec une proposition de redémarrage de l'activité en relation avec une autre association locale, L'Enfance Catalane, et le déblocage des fonds, qui per-

mettrait de combler le trou de trésorerie. Cette proposition doit être approuvée par une nouvelle audience du tribunal le 4 juillet.

Les 69 salariés de Domicile Action 66, en lutte depuis plus d'un an, et leurs soutiens, seront à nouveau présents et mobilisés ce jour-là, pour que des réponses claires et pérennes soient enfin apportées concernant la garantie des emplois et les conditions de la poursuite de l'activité. Tout le monde est en effet convaincu que c'est par la pression qu'il n'a cessé de maintenir que le personnel de l'association peut aujourd'hui encore espérer en l'avenir.

Correspondant LO

• Lycée Paul-Éluard Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Le ras-le-bol des TOS

Mardi 13 juin, la majorité des personnels TOS (techniciens et ouvriers de service) du lycée Paul-Éluard de Saint-Denis en Seine-Saint-Denis ont interpellé l'intendant et l'équipe de direction de l'établissement. Ils en avaient assez de la dégradation de leurs conditions de travail et du mépris à leur égard.

Quelques semaines auparavant, les TOS étaient venus massivement à l'heure d'information syndicale des enseignants pour demander leur soutien, afin d'intervenir auprès de la direction qui repoussait depuis le début de l'année toute demande de rencontre. Dans la foulée, une délégation commune s'était rendue auprès de la direction pour obtenir un rendez-vous, qui avait été repoussé une fois de plus.

Le 13 juin, c'est donc après avoir attendu l'intendant et la direction à une réunion qui avait été programmée, une semaine auparavant, pour présenter leur projet de changement d'horaires, mais où ils savaient que d'autres problèmes seraient abordés par les personnels, que la majorité des TOS et des représentants des enseignants décidaient d'aller leur demander des explications dans leurs bureaux.

La température était très élevée ce jour-là et, avec notre venue, elle a atteint un pic... Pendant près d'une heure, l'équipe de direction a été prise à partie par plus d'une vingtaine de personnes qui reprochaient, en premier lieu, le harcèlement dont ils étaient l'objet de la part de l'intendant. Pour ce nouvel intendant, c'était

« toujours plus » avec « toujours moins » de personnel et des menaces pour celles et ceux qui ne suivraient pas.

Habituellement, le pot et le repas de fin d'année se déroulaient le midi, ce qui permettait à tous les personnels, et surtout à ceux qui commençaient à 6 h 30, d'y participer. Cette année, sans consulter quiconque, la direction l'avait fixé le soir...

Il était aussi question de changer les horaires et l'intendant comptait faire pression individuellement sur chacun des agents, ce que ceux-ci refusaient.

De plus, sans qu'aucun planning soit fixé, on leur demandait au dernier moment, en plus de leur charge de travail, de porter les copies du bac à l'autre bout de l'académie.

Cette fois-ci, réalisant la profondeur du mécontentement des personnels, une réunion fut fixée deux jours plus tard. La direction affirma d'emblée vouloir une sortie de crise, et aborder différemment les relations avec le personnel, avec des rencontres plus fréquentes dans l'année.

Les personnels firent état des effectifs insuffisants et du manque de matériel pour l'atelier, la lingerie, le nettoyage. La direction et l'intendant s'engagèrent à faire les demandes en personnel et en matériel nécessaires.

À l'issue de cette réunion, l'ensemble des collègues étaient satisfaits de s'être fait entendre, tout en soulignant qu'il allait falloir veiller à l'application de ces belles résolutions.

Correspondant LO

On se disait bien

Villepin a tenu à déclarer que « l'armée ne verra pas ses moyens limités ».

Dans les 15 000 postes de fonctionnaires qu'il programme de supprimer, à côté d'une forte majorité dans l'Éducation nationale, le gouvernement avait annoncé 3 000 postes de militaires en moins.

En fait, ces 3 000 postes

étaient non occupés, avoue l'état-major. Bref, les généraux n'auront pas moins de monde à leur service.

En revanche, il y aura bien des postes d'enseignants, de surveillants, d'infirmières scolaires en moins. Et cela, c'est aussi une façon de faire la guerre : aux classes populaires et à leurs enfants.

• Ile-de-France

Transports en commun trop chers

Le Conseil régional d'Ile-de-France vient d'annoncer, pour un million environ d'habitants de la région, parmi les plus démunis, la réduction du prix de la Carte orange, abonnement qui permet un nombre de voyages illimité sur tout le réseau des transports en commun. Dès le 1^{er} octobre, le prix de la carte, qui varie de 51,50 à 139,90 euros par mois en fonction des zones couvertes, sera réduit de 75 % pour les abonnés concernés.

Il ne s'agirait que d'un début puisque, courant 2007, Jean-Paul Huchon, le président PS du Conseil régional, promet la gratuité totale pour les RMIstes franciliens. C'est une bonne nouvelle, évidemment, pour une bonne partie de la population laborieuse de la région, même si la mesure qui sera vraisemblablement votée par le Conseil régional fin juin présente quelques limites. Tout d'abord, 100 000 personnes seulement, qui ont droit à

l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) ou à l'Allocation de parent isolé (API), verront une différence importante dans le prix de leur carte de transport. En effet, les neuf cent mille autres bénéficiaires de la réduction, ceux qui ont droit à la Couverture maladie universelle et à l'Aide médicale d'État, ne paient d'ores et déjà que 50 % de la carte de transport, afin d'être, même chômeurs, dans les mêmes conditions que les salariés qui voient leurs transports pris en charge à 50 % par leur employeur.

De plus, la réduction ou même la gratuité annoncée sont des mesures d'une évidente nécessité, lorsque l'on considère qu'un RMIste seul et sans enfants qui se voit allouer 433 euros par mois, doit déboursier près de 12 % pour son transport à Paris même et jusqu'à un tiers de ses maigres ressources s'il habite aux confins de la Seine-et-Marne, en zone 8. Autant dire que le prix de l'abonne-

ment transport en commun d'Ile-de-France est hors de portée de la bourse d'un chômeur et pèse lourdement dans le budget d'un salarié qui doit franchir des dizaines de kilomètres dans son trajet domicile-travail.

Et c'est là ce qui est le plus choquant. Pour se rendre au travail, souvent éloigné de leur domicile, en particulier dans les grandes agglomérations, les distances et les temps de transport sont longs et coûteux, en argent, en fatigue pour les travailleurs. Les employeurs ne sont que faiblement mis à contribution. Et pourtant, en termes de coût pour la société, les transports en commun représentent un progrès évident et même, dans certaines agglomérations saturées, une nécessité.

Or, une grande partie du financement de ces transports est à la charge des travailleurs. En Ile-de-France, les abonnés à la Carte orange financent en moyenne directement 25,7 %

du prix des transports, compte tenu de la partie qui leur est remboursée par l'employeur, et le restant est financé par les impôts et taxes, donc en grande partie par ces mêmes salariés. Il serait logique que les transports en commun soient entièrement pris en charge, non seulement par l'État, mais aussi par les grandes entreprises qui sont les premières bénéficiaires des transports qui véhiculent ces millions d'employés qui fabriquent leurs profits.

On nous parle beaucoup des avantages des transports en commun par rapport à la voiture individuelle, en termes d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution. Ils sont indéniables. Le gouvernement, qui sait si bien parler « d'incitation » vis-à-vis des patrons quand il s'agit de leur faire des cadeaux, « n'incite-t-il » pas les travailleurs à utiliser les transports en commun en assurant leur gratuité ?

Viviane LAFONT

Du rififi dans le XVI^e

Mardi 20 juin, Delanoë, le maire PS de Paris, a attribué au groupe Lagardère la concession des terrains de sport situés à la Croix Catelan, dans le Bois de Boulogne, en bordure d'un des plus chers et des plus chics arrondissements parisiens, le XVI^e.

Le site, plus de six hectares comprenant deux piscines découvertes dont une olympique, 49 terrains de tennis, des équipements de toute nature et jusqu'à un club de bridge, était jusque-là géré par le Racing Club de France. Le droit d'entrée au Racing coûte de 200 à 6 000 euros, selon l'âge, la cotisation annuelle est de 600 à 1 400 euros. À ce tarif-là, les bourgeois du XVI^e étaient sûrs de pouvoir se retrouver entre eux et aucune

famille ouvrière n'a jamais déballé son casse-croûte sur leur précieuse pelouse. Même pas celle du jardinier.

La Ville de Paris avait la bonté, pour favoriser la pratique sportive sans doute, de louer les terrains au Racing pour 130 000 euros par an, une somme dérisoire rapportée au coût du mètre carré à Paris. D'ailleurs le Racing, qui a fait plus de sept millions d'euros de bénéfices l'an passé, est prêt à payer désormais un loyer de 2,2 millions d'euros.

Le Bois de Boulogne, qui fait partie de la Ville de Paris, abrite quelques autres réserves naturelles où vient nicher l'espèce protégée des riches : le Tir au pigeon (huit hectares, 7 000 membres) ; le Polo de Paris (huit hectares également,

on est prié de venir avec ses propres chevaux). On ne compte plus les beaux mariages et les belles affaires qui se sont conclues sous leurs frondaisons. Mais tout ce petit monde va devoir se déplacer. Lagardère a décidé d'investir l'argent facilement gagné en vendant les actions d'EADS et se lance dans le sport de haut niveau. Il a déjà la presse pour fabriquer les événements et les réputations, la télé pour vendre des spots publicitaires pendant les compétitions, il a commencé à acheter des sportifs et des techniciens. Il lui faut maintenant un lieu où rassembler tout son personnel, entraîner ses bêtes à concours, les soigner, leur faire tourner les clips publicitaires, les montrer aux journalistes, bref, usiner

des records et des profits. Le Bois de Boulogne était tout désigné car il est à la fois bien situé et « pas cher » et son attribution dépend du maire de Paris, Delanoë, grand ami de Lagardère.

Dans cette bagarre pour obtenir la concession des terrains du Bois de Boulogne, le Racing défendait les intérêts d'une petite caste voulant pratiquer entre soi des sports de loisirs. Lagardère a défendu son intérêt financier. Mais les uns et les autres, comme ceux qui les ont départagés, sont d'accord sur un point : la Croix Catelan restera de toute façon réservée à la bourgeoisie, pour ses loisirs ou pour ses profits.

Paul GALOIS

Échos des bulletins Lutte Ouvrière

La Poste

Parce qu'on le vœu bien

La Poste organise un concours : elle fait appel au talent artistique de chaque postier pour imaginer la carte de vœux 2007 du groupe.

Ce n'est pas difficile : deux billets, l'un de 100 euros et l'autre de 200 euros, représentant l'augmentation mensuelle de 300 euros nécessaire, en voilà une idée qui va être approuvée par tous les postiers.

Faut pas avoir fait sciences-po

Il y a quelque temps, les médias se sont fait l'écho du fait que La Poste avait perdu une enveloppe recommandée contenant cent copies d'un concours de sciences politiques de Lille.

Au travers d'une note, la direction informe que cette enveloppe égarée le 21 avril a été retrouvée le 30 mai. Et La Poste dans cette note se vante : « *Notre fiabilité, c'est la fierté et c'est l'image de tous les postiers qui se mobilisent chaque jour pour nos clients.* »

J+5 semaines, il n'y a vraiment que la direction de La Poste pour se féliciter !

SNCF

Tours Saint-Pierre

On n'a pas oublié

La Vie du Rail a rendu compte des deuxièmes Rencontres du Transport ferroviaire organisées par l'Humanité mardi 30 mai à Tours. Jean-Claude Gayssot, ancien ministre des Transports du gouvernement Jospin s'y est déclaré pour réintégrer RFF à la SNCF. Noble intention, n'est-ce pas ?

Pourquoi lors de sa prise de fonctions en 1997 ne l'a-t-il pas fait ? Quand Jospin a installé son gouvernement, la droite venait juste de séparer RFF de la SNCF. Le PC et le PS s'étaient opposés au parlement à la loi Pons-Idrac.

Ensuite, alors qu'ils étaient au pouvoir, ils n'ont pas voulu défaire la loi. Pire encore ils l'ont appliquée. Comment croire aujourd'hui le contraire dans la bouche d'un des principaux acteurs de ce renoncement ?

• Ascenseurs :

Les ministres changent, les dangers restent

Une nouvelle chute d'ascenseur à Levallois-Perret, près de Paris, a blessé sept adultes et deux enfants. Onze personnes d'une même famille étaient dans la cabine quand elle s'est décrochée.

Les habitants de cette cité sont d'autant plus en colère qu'un accident identique a déjà eu lieu fin 2005.

Dans de nombreuses cités

populaires, le parc d'ascenseurs est vétuste et nécessiterait des dépenses importantes qui n'ont pas été faites.

De Robien, quand il était ministre du Logement, avait déclaré que le gouvernement allait s'atteler au problème. Depuis, ce monsieur sévit à l'Éducation nationale, et les ascenseurs continuent de décrocher.

Au sommaire de Lutte de Classe n° 97 (mai-juin 2006)

France

Contraint de reculer sur le CPE, déstabilisé par l'affaire Clearstream, le gouvernement fait la campagne du PS... ou de l'extrême droite

« Départements d'Outre-mer »

19 mars 1946 - 19 mars 2006 : 60 ans de politique dite « d'assimilation »

Italie

Le retour du centre gauche, avec l'appui du grand patronat

Grande-Bretagne

Dix ans de privatisation dans les chemins de fer

Tribune

Réforme ou révolution... entre poire et fromage ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Créteil – La Poste-CTC (Val-de-Marne)

Les techniciens de maintenance n'ont pas l'intention de se laisser faire

En 2005, La Poste a fait 557 millions d'euros de bénéfices, tirés essentiellement des milliers de suppressions d'emplois et, d'une manière générale, d'une politique systématique de rentabilisation sur le dos du personnel, depuis des années. Comme on peut s'en douter, les travailleurs des entreprises de sous-traitance ne sont pas à l'abri de ces mauvais coups, et ils ne sont pas forcément décidés à se laisser faire...

Ainsi, au Centre de tri courrier de Créteil, les techniciens de l'équipe de maintenance des machines de tri ont tous fait grève du vendredi 16 juin au lundi suivant à 6 heures. L'appel à la grève concernait les 74 employés d'une des entreprises de maintenance, Solystic, qui opèrent sur différents centres.

C'est que, à quelques mois de l'échéance des contrats de maintenance, La Poste ne veut donner aucune information, et a fortiori aucune garantie aux techniciens sur leur sort futur.

Les techniciens se rappellent qu'en 2000, à la précédente échéance de renouvellement, leur effectif avait été fortement

réduit, et leurs horaires complètement chamboulés, le tout accompagné d'une réduction de salaire de 20 à 30 % !

C'était l'époque où La Poste « faisait jouer la concurrence » pour réduire les coûts de maintenance, c'est-à-dire en fait pour diminuer les salaires et aggraver les conditions de travail des techniciens. Elle a pu compter, pour cela, sur l'aide des patrons des entreprises de maintenance ! Et, pour accélérer le mouvement, La Poste a même créé de toutes pièces une filiale, Somepost, qu'elle a d'ailleurs revendue par la suite à Bouygues.

Pour le moment, selon ce qui filtre comme information, La Poste a l'intention de faire un appel d'offre global, c'est-à-dire de ne faire appel qu'à une seule entreprise pour réparer les centaines de machines de tri déjà en place ou devant être déployées.

Les techniciens sont méfiants devant ce regroupement de maintenance et craignent que ce soit à nouveau l'occasion de faire des économies sur leur dos. C'est dire combien, instruits par l'expérience, ils tiennent à savoir ce qui se prépare pour ne pas être les dindons de la farce.



Ils ont obtenu un certain soutien de la plupart des postiers qui n'ont pas fait de zèle pour réparer les pannes les plus courantes.

La seule exception, c'est quand deux chefs ont voulu se mêler de bricoler sous les capots d'une machine : tout ce qu'ils ont réussi à faire est de mettre en panne définitivement la partie de la machine sur laquelle ils s'acharnaient. Pourtant les postiers présents sur les lieux ne se sont pas fait faute de mettre ces chefs en garde contre leur

incompétence, largement démontrée dans bien des domaines...

Les techniciens de Solystic ont repris le travail, lundi 19 juin, sans avoir obtenu quoi que ce soit de La Poste. Ils ne sont certes pas très nombreux, mais ils peuvent certainement trouver des alliés chez les centaines de postiers qu'ils côtoient depuis des années dans les centres de tri, et n'ont sans doute pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

• La Poste – Nantes et sa banlieue

La grève, facteur d'avenir !

Cela faisait un moment que la direction de La Poste de Loire-Atlantique jetait de l'huile sur le feu et se fichait des employés. Sa seule loi est : je fais ce que je veux, j'impose les cadences que je veux, je supprime les emplois que je veux.

La cerise sur le gâteau a été l'annonce du nouveau projet « facteur d'avenir », une dégradation supplémentaire des conditions de travail, lors d'une grand-messe organisée par la direction dans une salle de spectacle à Rezé.

Les postiers de l'agglomération ont répondu à leur façon, en participant massivement à la journée de grève appelée par la CGT et SUD contre la suppression de 25 postes sur 85 dans ce qu'on appelle les services arrière. Cet arrêt de travail rassemblait donc les postiers, par-dessus les divisions des services, contre les suppressions de postes, l'accroissement des charges de travail, et aussi contre ce pro-

jet « facteur d'avenir ». Celui-ci prévoit en effet de scinder en entités plus réduites la distribution du courrier, en imposant aux facteurs que tout le courrier de cette nouvelle entité soit distribué quelle que soit la charge de travail, et que le travail des absents soit assuré par les présents. Et tout cela 6 jours sur 7.

Au bureau principal de Nantes (couvert par un préavis), le lendemain, jeudi 15 juin, la grève était reconduite à l'unanimité moins deux abstentions. Deux responsables de la direction sont alors descendus nous faire la morale, reprochant aux facteurs d'être en grève alors que, selon eux, les mesures ne touchent que les services arrière.

Ce fut l'occasion de dire ce que nous avons sur le cœur, bien sûr à propos de ces 25 suppressions de postes, mais aussi à propos des charges de travail qui servent de base à leur calcul, comme les deux minutes pour manœuvrer les voitures et les charger, les 40 km à l'heure

pour rouler en ville en plein embouteillage.

Le midi, nous nous sommes retrouvés ensemble à plusieurs centaines, personnel du courrier et des chèques postaux, pour casser la croûte place de Bretagne.

L'idée de ce rassemblement avait été avancée initialement

pour s'opposer à la fermeture programmée de la bibliothèque par la direction des chèques.

Pour l'instant, la direction n'a pas reculé. Mais chacun a pu constater que les divisions artificielles entre services peuvent voler en éclats. Cela nous encourage aussi pour les luttes à venir.

Correspondant LO

• Les Loges (76)

Pas touche à la poste

Aux Loges, un village situé près de Fécamp, en Seine-Maritime, la poste est touchée par la loi de « régulation postale ». Un mot barbare pour annoncer des mesures d'économie.

C'est ainsi que le bureau de poste des Loges devrait fermer deux après-midi par semaine. Mais ni les postiers ni la population ne sont d'accord.

Article dans la presse locale, tract à la population par un conseiller municipal ainsi qu'une pétition des syndicats de La Poste, une chose est claire : ni les employés de La Poste, ni la population n'ont l'intention de baisser les bras.

Tout le monde veut garder le bureau sans réduction du service rendu au public.

Correspondant local

• CHU – Nancy

Pour ne pas mourir à la porte de l'hôpital !

Jeudi 25 mai, un habitant de Vandœuvre est accompagné chez lui par un proche. Dans la voiture, l'homme s'affaisse, victime d'un malaise. Sa femme est prévenue, et il paraît plus simple à tout le monde d'aller directement au CHU de Nancy-Brabois, situé à environ deux kilomètres.

Hélas, la famille ne savait pas qu'il n'y a plus de prise en charge des urgences dans cet hôpital. Notre collègue de la conciergerie, respectant la procédure d'admission applicable en situation d'urgence, renvoie la malheureuse famille à l'hôpital central, situé quelque six kilomètres plus loin. Le patient décède en cours de route. Le malaise s'avère être d'origine cardiaque. Un comble, quand précisément le service de cardiologie se trouve à l'hôpital de Brabois !

La famille a annoncé sa décision de porter plainte pour non-assistance à personne en danger. Mais c'est l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), dans le cadre du plan « Hôpital 2007 », qui avait programmé et ordonné la fermeture du SAS d'urgence à l'hôpital de Brabois adultes, et prévu pour 2007 l'ouverture d'un accueil d'urgence dans une clinique privée. Le conseil d'administration, présidé par Rossinot, maire de Nancy, avait approuvé. Bien des responsables du milieu médical avaient été choqués par une telle décision, mais n'étaient pas intervenus publiquement et le projet avait fini par aboutir à la fermeture définitive, le 3 novembre 2003, des urgences de cet hôpital dont l'enseigne se voit à des kilomètres à la ronde.

Aujourd'hui, l'émotion est grande. D'ex-cardiologues du CHU ont écrit à la presse pour faire part de leur indignation. L'un d'eux écrit même que tous les médecins étaient « convaincus qu'un tel accident était malheureusement prévisible ».

Quant à la direction, il apparaît que son souci principal est de ne pas être inquiétée.

En tout état de cause, la seule véritable mesure d'urgence vitale à prendre aujourd'hui, c'est la réouverture du SAS de Brabois.

Correspondant LO

• SNR Roulements – Annecy (Haute-Savoie)

Les travailleurs dans la rue

Jeudi 15 juin après-midi, à l'appel des quatre syndicats CGT, CFDT, FO et CGC, ce sont environ 1 500 ouvriers, employés, techniciens et cadres – soit près de la moitié de l'effectif des sites haut-savoyards de SNR – qui ont manifesté à Annecy. Ce n'était qu'une partie des travailleurs qui avaient suivi massivement le mot d'ordre de grève, laissant pendant la manifestation les ateliers et les bureaux quasiment désertés. Une journée d'action similaire se déroulait dans le même temps à Alès (Gard), autre site SNR.

Le défilé, parti de la préfecture, traversa tout le centre-ville pour arriver jusqu'au siège de cette entreprise de roulements, filiale à 100 % de Renault. Le slogan « Ghosn, Leclercq, Simon, vous n'aurez pas notre peau ! » fut fortement repris. En conspuant ainsi le PDG de Renault et les dirigeants de la SNR, les manifestants voulaient montrer qu'ils n'étaient pas dupes des manœuvres entreprises dans leur dos depuis plusieurs mois et qu'ils refusaient l'avenir que les patrons leur préparent. En fait, Renault veut se débarrasser de sa filiale de fabrication de roulements, au profit

d'un grand groupe japonais, NTN.

Déjà, en septembre 2005, la divulgation par la CGT d'une information sur cette vente avait complètement ridiculisé le directeur général et dressé contre lui tout le personnel, y compris les cadres supérieurs. Ce directeur avait en effet, dans un premier temps, nié l'existence de tractations en vue de cette vente... pour reconnaître quelques jours après qu'elles avaient bien eu lieu puisqu'il annonçait qu'elles étaient suspendues !

Pour calmer le jeu, Renault a laissé passer six mois, pour finalement annoncer que « les discussions pour un partenariat avec NTN reprenaient et que s'ouvrait une étude de faisabilité, à l'issue de laquelle, fin juin, une décision serait prise ».

Cette « étude de faisabilité » n'est qu'une manœuvre de plus pour tenter de faire passer la pilule, accompagnée d'une mise en scène comme la visite de cadres dirigeants à NTN au Japon : en fait, les tractations ont lieu, et dans le dos du personnel. Mais les intentions des dirigeants sont claires. Début juin, le directeur général annonçait au comité d'entreprise que « les années qui viennent vont être dif-



ficiles pour SNR, avec NTN ou sans lui ». Cela complétait ses précédents propos : « On ne fait plus suffisamment de marge en fabriquant des roulements à l'Ouest. » Deux jours après, le président de SNR déclarait que Renault ouvrirait le capital de SNR à NTN, resterait majoritaire encore un an, voire deux au maximum, mais qu'après il passerait la main à NTN comme actionnaire majoritaire.

Toutes ces déclarations éclairent ce qui est en jeu : de grosses restructurations, avec ce que cela veut dire comme suppressions d'emplois. En somme, Renault sous-traiterait le « sale boulot » à NTN, en se lavant les mains du sort des salariés de SNR et en comptant, au bout du compte, être fourni en roulements moins chers. D'ail-

leurs, lorsque Ghosn est devenu PDG de Renault, n'a-t-il pas fixé comme un de ses objectifs majeurs la baisse des « coûts fournisseurs » ?

Ainsi, les travailleurs de SNR ont toutes les raisons pour refuser cet avenir. Un avenir qui fait peser une menace aussi sur les milliers de salariés des entreprises sous-traitantes, des fournisseurs de pièces ou de services, SNR étant la première entreprise industrielle de Haute-Savoie.

Il faut tout le cynisme du directeur général pour annoncer que « la période qui vient va être difficile », comme si, jusqu'à présent, nous avions nagé dans le bonheur. D'une part, les suppressions d'emplois existent déjà bel et bien (200 emplois CDI et intérimaires en moins

depuis 2005), car une partie de la production a déjà été délocalisée dans l'usine roumaine de SNR. Par ailleurs, les pressions pour des « gains de productivité » obligent les ouvriers à courir entre les machines. En plus, les salaires de SNR sont devenus parmi les plus bas de la métallurgie en Haute-Savoie.

Face à cela, la réussite de cette première démonstration des travailleurs est importante : elle renforce le moral de tous, après des années où les mauvais coups se sont succédés, sans beaucoup de réactions. Cela compte, car la seule garantie pour les travailleurs sera leur capacité à se mobiliser collectivement pour défendre leurs emplois et leurs salaires.

Correspondant LO

• Bosch – Beauvais (Oise)

Encore des suppressions d'emplois dans un groupe florissant

Le groupe Bosch a annoncé début juin la suppression de 371 postes, sur un total de 1 600 dans sa branche française du freinage automobile. Les deux sites les plus touchés sont celui de Saint-Barthélemy-d'Anjou (près d'Angers) où 200 postes sur 550 sont visés, et celui de Beauvais pour 120 postes sur 325.

Ce n'est pas que Bosch perdrait de l'argent. Le groupe est florissant : il se flatte d'un « résultat des opérations courantes » de 2,6 milliards d'euros en 2004 (soit 1 450 euros par mois et par personne en moyenne, l'équivalent d'un salaire d'ouvrier) contre 1,8 en 2003, et en 2005 ses bénéfices ont encore augmenté de 18 % d'après le journal pro-patronal *Le Figaro*.

120 suppressions d'emplois :
120 chômeurs de plus

Sur les 120 postes à supprimer sur le site de Beauvais, 80 seraient des départs anticipés amiante, suivant le procédé que Bosch a utilisé à maintes repri-

ses depuis des années pour se débarrasser des plus anciens à peu de frais.

Restent 40 postes dont on nous dit que ce ne seront pas des licenciements secs. Des mini-mesures d'accompagnement seraient prévues sous la forme de primes de départ et la possibilité de mutations sur d'autres sites comme celui de Drancy en Seine-Saint-Denis, mais les volontaires ne se bousculent pas pour autant. Car, alors que Bosch supprime régulièrement des emplois dans chacun de ses sites, comment ceux qui accepteraient, sous la contrainte, d'être mutés, pourraient-ils avoir la garantie de conserver ensuite leur emploi ?

De propriétaire en propriétaire, 2 000 emplois supprimés en 30 ans

Quoi qu'il en soit, 120 départs, même s'il n'y a pas beaucoup de licenciements secs, cela fera 120 emplois de moins sur la région. C'est donc 120 chômeurs de plus qui s'ajouteront aux 2 000 emplois supprimés sur cette usine en

30 ans. Bosch se comporte en effet comme la plupart des entreprises du Beauvaisis – Nestlé, Spontex (groupe Total), La Brosse et Dupont (auparavant groupe LVMH), l'imprimerie Goossens, Tréfi-métaux, GE Plastics, Esselte, etc. – appartenant quasiment toutes à des groupes internationaux riches, dont les effectifs ont baissé d'environ 7 000 dans cette période. 7 000, c'est le nombre officiel de demandeurs d'emploi du Beauvaisis ; ce n'est pas un hasard : les chômeurs sont fabriqués avant tout par les licenciements.

Depuis 40 ans, l'usine de Beauvais est passée de propriétaire en propriétaire : de Lockheed, elle a été vendue à DBA (Ducellier-Bendix-Air Équipement) puis à Bendix, puis à deux trusts mondiaux : d'abord Allied Signal (aujourd'hui Honeywell, 5^e fournisseur du Pentagone), enfin Bosch, leader mondial de l'équipement automobile. À chaque fois, vendeur et acheteur ont fait des affaires : le vendeur s'était enrichi des profits réalisés par le travail des ouvriers, et l'acheteur, lui, com-

mençait par supprimer des centaines d'emplois pour accroître encore la productivité.

Au milieu des années 1970, l'usine comptait environ 2 500 salariés. Près de 300 personnes ont été mutées fin 1970 vers une entreprise voisine qui a fermé deux ans plus tard. À partir de 1985, DBA-Bendix s'est débarrassé de centaines de travailleurs, à la fois sous la pression, en les faisant démissionner, et sous la forme de neuf licenciements par mois pendant des années, astuce qui lui permettait de ne pas payer les conséquences légales d'un plan social.

Ces plans de licenciements ont réduit les effectifs de l'usine à moins de 800 personnes en 1999. Cette année-là, Bosch a trouvé un autre moyen de se débarrasser des plus anciens, sans devoir payer de frais de licenciement. En effet, de 1966 à 1985, les travailleurs de l'usine ont manipulé de l'amiante et respiré cette poussière dont les dangers mortels sont connus depuis près d'un siècle. Une loi de 1998 prévoit que les travailleurs concernés peuvent bénéficier d'une retraite anticipée de

trois mois par année passée sur le site amiante – c'est bien la moindre des choses ! – mais payée par la Sécurité sociale, et non par l'employeur. Plusieurs centaines de personnes sont donc parties dans ces conditions, sans être remplacées.

Un but constant : réaliser le maximum de profits

Tout au long de cette période de suppressions d'emplois, on nous a servi les mêmes balivernes : nous ne serions pas assez rentables. Et cette fois l'objectif proclamé est d'augmenter de 30 % la productivité de l'usine ! Décidément, pour les actionnaires, il en faut toujours plus.

Mais cet argent ainsi accumulé dans leurs coffres-forts, c'est nous qui l'avons créé par notre travail. Il doit servir à ce que pas un seul d'entre nous ne soit lésé. Les profits accumulés doivent servir à conserver les emplois de tous et à embaucher des jeunes pour remplacer les anciens.

Correspondant local

Échos des bulletins Lutte Ouvrière

Dans les hôpitaux



Vite écrit

Quand la direction avec des accents parfois lyriques nous appelle au « défi quotidien » qu'est la propreté du site, elle liste des handicaps : taille du site, vétusté, flux des patients. Mais jamais un mot sur le manque de personnel pour l'entretien des services ou de l'hôpital en général.

C'est bien facile de nous faire la leçon sur ce que nous « devons à l'hôpital et à nous mêmes », mais c'est autre chose que de nous donner les moyens de travailler correctement.

Centre hospitalier Lyon-Sud

Programme chargé

Pas simple d'être un patient au chirurgical, le jour d'une intervention ou plutôt la nuit. Levés vers 5 h 30 pour les prélèvements ou la douche bêta-dinée, la journée commence fort.

Il faut dire qu'avec deux douches pour six ou sept patients et seulement deux soignants présents, il faut avoir un « timing » précis.

Être réveillés très tôt pour être ré-endormis vers 10-

11 heures pour certains, c'est un comble. Il y a certainement une autre manière de faire. À commencer par être trois dans les équipes de nuit.

Centre hospitalier Lyon-Sud

Fermer ce n'est pas soigner

Comme chaque été, des structures ferment et c'est la seule solution que la direction trouve pour soi-disant pallier le manque de personnel. Poudre aux yeux !

Les fermetures ne font que diminuer l'offre de soins et mettent en difficulté les usagers. Le rythme des saisons n'est pas un scoop, les congés annuels non plus. Alors, les effectifs permanents de l'hôpital devraient être prévus en conséquence.

Hôpital Sainte-Anne Paris

Parcours du combattant

Depuis la mise en place du nouveau parcours de santé et notamment du médecin référent, les agents du Bureau des Entrées ont vu leur travail augmenter. L'élaboration du dossier au guichet est beaucoup

plus longue et cela génère une attente avec parfois des conflits entre les patients, mais aussi des retards dans les consultations. Certains patients sont arrivés à leur rendez-vous avec 40 minutes de retard.

Toute cette réorganisation s'est faite une fois de plus sans aucune embauche ni même le remplacement des arrêts maternité, congé parental et longue maladie.

Hôtel-Dieu Lyon

Gentlemen déménageurs

Comment transporter un chariot quand les ascenseurs sont en panne ou bloqués par les déménagements ?

Trouver quatre directeurs - et il n'en manque pas - pour hisser l'engin à l'étage supérieur.

Hôpital de la Conception - Marseille

À fond la forme !

Dans cette Réanimation toute neuve, ils ont intégré le souci de notre forme physique.

Et pour aller vider le bassin, lorsqu'on a les mains bien occupées, on a, pour appuyer sur les boutons de porte automatique, le choix du style : avec la tête, façon coupe du monde, nez façon chasseur Esquimaux, ou pied façon rock acrobatique.

Que ne feraient-ils pas pour nous garder en forme !

Hôpital de la Conception - Marseille

Chez Renault

Combien ça coûte, un patron ?

Selon le directeur, les travailleurs de Flins coûteraient plus cher que ceux d'autres usines Renault.

C'est marrant, dans cette société, ce sont toujours ceux qui travaillent qui coûtent cher... Et ceux qui ne font rien d'autre, dans leurs bureaux, que décider des suppressions de postes, pire encore, et ces actionnaires qui, eux, n'ont même jamais touché un outil de leur vie, combien nous coûtent-ils ?

Renault Flins

La question qui fâche

Pendant une des réunions organisées par le directeur, un ouvrier a posé la question qui met mal à l'aise la direction : « Pourquoi les intérimaires, qui ont participé à l'évolution et au succès de la Clio III, n'ont-ils pas eu droit à la prime d'intéressement ni aux autres primes ? »

Si le camarade a été applaudi, il n'en a pas été de même pour le directeur, qui n'a rien trouvé à répondre, si ce n'est que « la loi ne le permettrait pas ».

Et il pense qu'on va le croire ?

Renault Flins

PETITS SALAIRES



Du frais plutôt que la civière

La direction a commencé à lancer des simulations avec pompiers, brancards, etc... pour faire face à d'éventuels malaises dus à la chaleur qui règne dans les ateliers. Pourquoi pas !

Mais plutôt que de soigner les effets de la chaleur, ce serait plus simple et plus intelligent de s'attaquer aux causes.

Cela veut dire investir dans du matériel qui puisse donner un minimum de fraîcheur dans les ateliers.

Avec 3,367 milliards d'euros de bénéfices, il y a de quoi faire, ou alors c'est la preuve que la direction se fout de nos conditions de travail...

Renault Le Mans

Bon profil et sale tête d'exploiteur

Un certain nombre de travailleurs intérimaires qui avaient fait des demandes d'embauche se sont entendu répondre qu'ils n'avaient pas le profil.

Pas le profil, alors qu'ils tiennent les postes depuis des mois voire plus d'une année ? Pour nous, si on est bon pour être intérimaire, on est bon pour être embauché.

Quant à ceux qui bloquent l'embauche, eux, c'est sûr, ils ont un vrai profil d'exploiteurs.

Renault Flins Montage



GROS REVENUS

• Marches pour la « décroissance »

Prêcher l'abstinence à ceux qui n'ont rien

Le mouvement Nord Nature Environnement, qui regroupe diverses associations de défenseurs de la nature, organise cet été une « marche de la décroissance » qui, partie de Gravelines près de Dunkerque, se terminera à Fourmies. D'autres « marches pour la décroissance » sont organisées dans d'autres régions du pays.

Les tenants de la décroissance considèrent qu'il faut produire moins pour sauver la planète de la pollution et de la raréfaction des matières premières, en particulier des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon). Ils voudraient aussi que l'humanité revienne à un mode de vie et à une agriculture plus naturels, privilégie les déplacements à pied, l'habitat

écologique etc.

En parcourant le département du Nord les marcheurs pourront constater que la pollution a diminué au fur et à mesure que les usines y ont fermé ; que la consommation de carburant y est limitée, parce que bien des gens n'ont pas de quoi mettre du gazole dans le réservoir de leur voiture ; que la production textile y est tombée à presque zéro permettant à la nature de reconquérir de magnifiques friches industrielles ; que l'habitat naturel permanent en camping y fait des progrès tous les jours, pour cause de pauvreté.

Et en arrivant à Fourmies ils trouveront une ville qui connaît depuis trente ans une décroissance constante du nombre de

ses emplois d'ouvriers, une décroissance rapide de la consommation, une décroissance du nombre d'enseignants et bien d'autres formes encore de la décroissance qui sont une calamité pour la population.

Mais les militants de la décroissance semblent ignorer tout cela. Pour eux visiblement, l'ouvrier contraint de travailler dans une usine insalubre et qui y laisse sa santé est un pollueur au même titre que l'actionnaire qui en tire des profits. Le travailleur qui achète une voiture diesel et qui l'utilise jusqu'à la corde parce qu'il ne peut pas la remplacer est regardé de haut par le cadre écolo qui peut aller au travail à vélo.

Les militants de la décroissance partent de la constatation

que, la quantité disponible d'énergie fossile étant limitée, la dépense d'énergie et donc la « croissance » le sont forcément. Ils affirment qu'il vaudrait mieux utiliser rationnellement dès aujourd'hui l'énergie disponible plutôt que de se voir plongés demain dans une crise énergétique et écologique. C'est incontestablement vrai, mais c'est à ceux qui dirigent la planète qu'il faudrait aller le dire. Or le problème n'est pas la croissance ou la décroissance. Il est que pour gérer rationnellement les ressources de la planète, il faudrait pouvoir le faire pour le bien de tous, en se débarrassant de la propriété privée des moyens de production et du pouvoir absolu qu'elle confère à quelques dynasties capitalistes.

C'est à ceux-là qu'il est urgent d'ôter leur pouvoir sur la société. Cela n'est pas facile ? Sans doute, mais cela ne justifie pas d'aller faire la morale aux plus pauvres, qui n'en peuvent mais, pour les convaincre d'adopter la « décroissance » à laquelle les capitalistes les ont déjà contraints. Les « décroissants » en sont à proposer la simple diminution de la production et de la consommation... à ceux à qui elles font déjà cruellement défaut. Et il faut vraiment être sur une autre planète pour oser venir dire, dans une ville comme Fourmies qui compte presque 20 % de chômeurs officiellement recensés, « il faut fermer les usines et cultiver vos jardins ».

Paul GALOIS

• Musée du quai Branly

Des siècles de pillage

Mardi 20 juin, Chirac, en compagnie du secrétaire général de l'ONU, inaugurerait un nouveau musée parisien consacré aux « arts premiers ». C'est d'ailleurs le nom qui avait été tout d'abord donné à ce musée mais, comme cela rappelait un peu trop le terme « primitif » donné encore il n'y a pas si longtemps aux objets d'art des anciennes civilisations africaines, asiatiques, amérindiennes ou océaniques, il a finalement été décidé de l'appeler « musée du quai Branly »... en attendant, sans doute, de l'appeler un jour « musée Jacques Chirac » ?

C'est en effet le président qui a commandé la construction de ce vaste musée qui rassemble les collections se rapportant aux « arts premiers » : 3 500 pièces y seront exposées de façon permanente, sur les quelque 300 000 qu'il contient. Ce ne sont pas des nouveautés, puisque la plupart proviennent de deux autres musées parisiens : le musée des Arts africains et océaniques (l'ancien musée des Colonies) qui a depuis fermé ses portes, ainsi que le musée de l'Homme. La bibliothèque, et plus de 200 000 pièces proviennent des collections du laboratoire d'ethno-

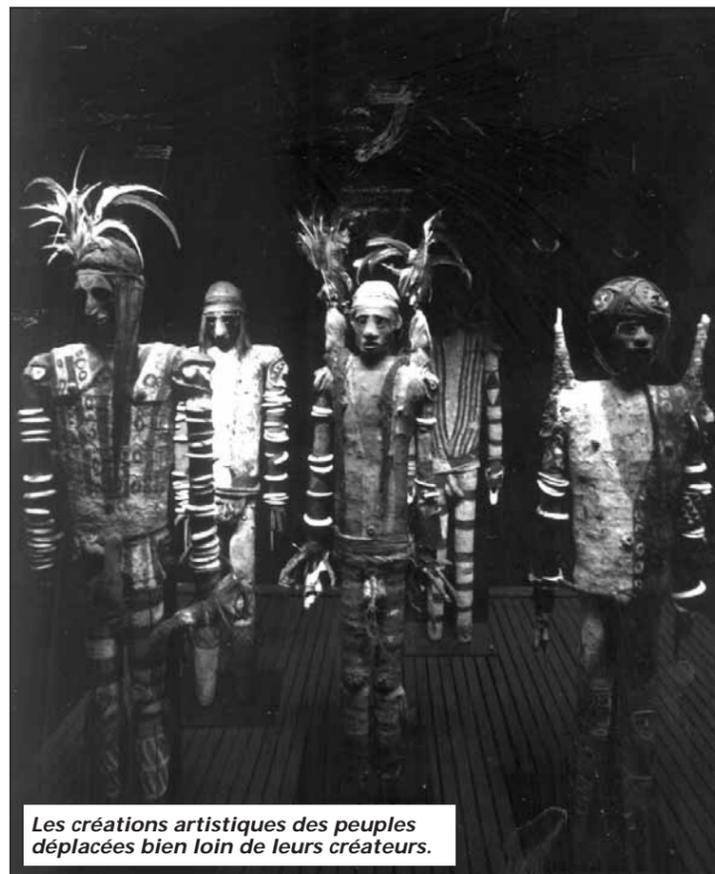
logie de ce dernier. En 2003, le personnel du musée de l'Homme avait d'ailleurs manifesté contre cet état de choses : alors qu'il n'arrivait pas à obtenir des crédits suffisants pour l'entretien de ce musée, le ministère de la Culture projetait en plus de le vider de ses richesses pour les transférer dans celui du quai Branly. Des salles d'ethnologie avaient dû être fermées.

Mais s'il y a eu ainsi sans doute « pillage » d'autres musées, un autre pillage de bien plus grande ampleur s'est opéré et se poursuit au travers des guerres, de la colonisation et de ses suites. Pour ne remonter

qu'au début du XIX^e siècle, alors que Napoléon rapportait d'Egypte des antiquités qui se trouvent actuellement au Louvre et pillait sans vergogne les richesses d'Italie ou d'Espagne, les Britanniques s'affairaient à transférer à Londres la moitié des sculptures de l'Acropole et vingt dalles de la frise du Parthénon, que l'on peut encore voir au British Museum.

Le pillage continua à s'opérer, à une bien plus grande échelle, au moment de la colonisation. Les puissances impérialistes européennes dépouillèrent de leur liberté et de leurs richesses les peuples qu'elles soumettaient. Les objets d'art, ou même les objets de la vie quotidienne requalifiés à notre époque « d'art premier », n'échappèrent évidemment pas à ce pillage. Certains allèrent dans des musées, tel le musée des Colonies de la porte Dorée, beaucoup chez des particuliers qui, les phénomènes de mode aidant, accumulèrent, eux ou leurs héritiers, une fortune supplémentaire. Ainsi une statue bangwa, volée au Cameroun en 1897, a-t-elle été revendue 29 000 dollars en 1966 et 3,1 millions de dollars en 1990. André Malraux, qui décrit dans son roman *La Voie royale* le pillage de temples cambodgiens, avait lui-même été condamné pour des faits similaires en 1924... avant de devenir quelque quarante ans plus tard ministre de la Culture de De Gaulle !

À notre époque, les objets



Les créations artistiques des peuples déplacées bien loin de leurs créateurs.

AFP

témoignant des civilisations passées sont de plus en plus une marchandise de valeur. On estime que le pillage des biens culturels, provenant comme auparavant du vol des pays pauvres et alimentant les réseaux de trafiquants ou collectionneurs des pays riches, rapporterait entre 2 et 4,5 milliards de dollars à ceux qui le pratiquent, juste derrière la vente d'armes ou le commerce de la drogue. En Irak, en avril 2003, dès l'arrivée des troupes américaines, les richesses archéologiques ont été systématiquement volées, le musée de Bagdad mis à sac. Ces vols et la destruction de sites archéologiques se poursuivent en Irak, tout comme en Afghanistan ou dans de nombreux pays d'Afrique.

Bien sûr, les musées permet-

tent de connaître des œuvres d'art ou des témoignages de la vie d'autres peuples. Malheureusement, la façon dont leurs collections sont constituées est bien souvent aussi un témoignage de la façon dont ces populations ont été pillées sans vergogne par les conquérants successifs, venus le plus souvent de pays occidentaux et adeptes d'une méthode primitive (ou « première » ?) de contact entre les peuples : l'invasion, les massacres et le vol. On espère que les futures générations trouveront entre peuples des moyens de se connaître, de se rencontrer et de se comprendre qui soient un peu moins « premiers » que ceux de ces prétendus « civilisateurs » occidentaux.

Marianne LAMIRAL

Que Chirac soit un amateur des « arts premiers » est connu. Ainsi, fin 1996, ses collaborateurs lui offrirent une statuette en terre cuite du Mali. Or, il s'avéra qu'elle provenait d'un lot d'objets saisis quelques années auparavant sur le site d'une fouille illégale, et qui avaient ensuite été volés au cours de leur transfert au musée de Bamako. Mais il fallut plus d'une année de tractations pour que cette statuette soit finalement rendue au musée de Bamako !

De même, en 2000, lors de l'inauguration d'une salle consacrée aux arts premiers au Louvre, il apparut que trois terres cuites achetées à des marchands d'art provenaient d'une fouille illicite au Nigeria. Chirac intervint alors auprès du président nigérian pour qu'un document officiel couvre cet achat. Toujours l'amour des « arts premiers » sans doute ! Finalement, une solution fut trouvée : le musée du Louvre les restitua au Nigeria qui, en échange, accepta de les lui prêter...

• Journal « Libération »

July congédié par son maître

Serge July, le PDG de *Libération*, s'est fait proprement virer par l'actionnaire principal, Edouard de Rothschild, du journal dont il était un des fondateurs.

Pour faire face à la chute de ses recettes publicitaires et à la baisse continue de ses ventes, début 2005 *Libération* avait trouvé ce nouvel investisseur qui avait engagé 20 millions d'euros dans le capital du journal, en devenant l'actionnaire majoritaire. Dans les semaines qui avaient précédé la transaction, July n'avait pas ménagé ses efforts pour encenser les propositions du futur patron, déclarant entre autres sur une pleine page de *Libération* : « Edouard de Rothschild entend donner à *Libération du temps et des*

moyens de développement en respectant son indépendance, d'une certaine manière en la sanctuarisant. C'est une chance pour l'ensemble des équipes de Libération et pour nos publications. » Rothschild avait donné à July l'assurance qu'il resterait « à la tête de *Libération*, en cumulant les fonctions de président et de directeur général, jusqu'en 2012 ».

Après avoir organisé, il y a quelques mois, un plan d'une cinquantaine de suppressions de postes ayant pour objectif de faire 4,8 millions d'euros d'économies, July à son tour est congédié par Rothschild, qui voudrait encore réduire les coûts de 6 millions d'euros par an. July n'est victime que des lois d'un système dont il s'est fait le chantre, dans le journal

qu'il a fondé. Une leçon de choses en somme. D'ailleurs, qu'un PDG se fasse virer par le capitaliste qui tient les cordons de la bourse et qui en veut pour son argent n'a rien d'exceptionnel.

Libération, qui à ses débuts en 1973 se targuait d'une image contestataire, s'est adapté, sous la houlette de July, au conformisme ambiant, comme l'illustre par exemple en 1995 la Une du quotidien qui saluait « *Juppé l'audace* » pour défendre le plan sur les retraites du Premier ministre de Chirac.

Et *Libération* n'est pas un cas particulier. La liberté de la presse et l'indépendance des journalistes ne sont que des faux-semblants, étant donné la mainmise de quelques grands groupes financiers et industriels sur l'essentiel des moyens

d'information. En juillet 2004, le rapport d'un sénateur constatait « la concentration du secteur, dominé par deux groupes d'industriels de l'armement » (Lagardère et Dassault). Pour ne citer que quelques exemples, Dassault, qui détient déjà *Le Journal des Finances*, *Valeurs actuelles*, *Le Spectacle du Monde*, est devenu le principal actionnaire du *Figaro* ; François Pinault possède à la fois Gucci, la Fnac, La Redoute et l'hebdomadaire *Le Point*. La presse est une marchandise, même si elle est une marchandise un peu particulière. Car en investissant dans une parution, ce ne sont pas toujours des profits sonnants et trébuchants que visent les capitalistes ; ils s'achètent « leur » joujou de communication, leur moyen d'influencer

l'opinion. Ainsi un banquier proche de Rothschild confiait, en décembre 2004, à l'hebdomadaire *Le Point* : « *Vingt millions d'euros, c'est beaucoup d'argent, même pour un Rothschild. Et en même temps, ce n'est pas beaucoup pour mettre la main sur une affaire connue. De celles qui vous projettent en pleine lumière. Libé, c'est une institution du "microcosme", un journal qui a plus d'influence que son tirage.* »

July n'est pas à plaindre. Il trouvera le moyen de monnayer sa plume et son discours. Félicitons tout de même ce rejeton des Rothschild pour avoir su montrer à ceux qui croyaient encore que la presse était libre et indépendante qu'il s'agissait d'un mythe.

Annie ROLIN